

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente de la commission  
M. ALAIN DUHAMEL, commissaire  
Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire

**McGILL COLLEGE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue 6 novembre 2018, 19 h  
1550, rue Metcalfe  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2018.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :</b>	
Mme Myriam Grondin, Les amis de la Montagne .....	4
M. Miguel Escobar .....	11
MM Pierre Fortin, Jacques Primeau, Partenariat du Quartier des spectacles.....	23
M. Milorad Bogetic .....	40
M. Pierre Marcoux.....	46
M. Cameron Charlebois et Mme Dicki Chhoyang, Université McGill.....	61
Mme Fanny Cardin-Pilon, M. Michel Tremblay, Héritage Montréal .....	72
M. Francis Lapierre .....	90
<b>MOT DE LA FIN .....</b>	<b>97</b>
<b>AJOURNEMENT</b>	

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE :

5            Alors, bonsoir tout le monde. Je me nomme Dominique Ollivier, je suis présidente de l'Office de consultation publique de Montréal. Et ce soir je vais également agir à titre de présidente de cette commission.

10           Mes collègues, Madame Priscilla Ananian, architecte, professeure à l'École des sciences de l'UQAM. Et monsieur Duhamel, qui pendant longtemps a été journaliste, consultant en gouvernance et qui s'intéresse à toutes ces questions-là, vont donc se joindre à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans cette deuxième partie de la consultation publique sur le futur aménagement de l'avenue McGill College.

15           On est secondé par monsieur Pierre Goyer qui agit à titre de secrétaire de commission et d'analyste.

20           Donc, à partir de ce soir nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour donner leur opinion.

25           Pour cette deuxième partie de l'audience, cela se passe donc entre les citoyens et la commission. Comme vous pouvez le voir, on a un représentant de la Ville avec nous ici ce soir, plus précisément du service des infrastructures de la voirie et du transport, qui ont répondu aux questions lors de la séance d'information et qui sont aussi présents pour suivre les travaux de la commission.

              Nous aurons deux séances d'audition de mémoires au cours desquelles nous entendrons près d'une vingtaine de citoyens ou de représentants d'organismes.

30 Nous avons également reçu des interventions écrites additionnelles et une trentaine  
d'opinions en ligne. Vous savez, ce nouvel outil qu'on a mis en place, qui nous permet de poser  
des questions, qui permet à la commission de poser des questions aux citoyens et aux citoyens  
de répondre assez rapidement. C'est moins formel que les mémoires comme vous avez écrit,  
35 mais ça permet aussi de rejoindre un plus nombre de personnes. C'est donc des opinions qui  
sont sans présentation.

Nous avons également obtenu plusieurs centaines d'opinions et de commentaires, à la  
40 fois dans les activités qui se sont tenues sur la rue McGill lorsqu'on a fait notre expérimentation in  
situ. Ainsi que dans les divers édifices de l'avenue McGill College où nous avons été durant les  
dernières semaines. Ça fait donc un assez bon taux de participation jusqu'ici.

Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent aux principes selon lesquels  
les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de  
45 vie et qu'ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les  
décisions des élus relativement à ces projets.

Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et je vous rappelle que les  
50 commissaires ne sont ni des employés de la Ville et n'ont aucun intérêt dans les projets. Ils  
s'engagent à respecter un code de déontologie qui est disponible sur le site Web de l'Office, si  
ça vous intéresse.

Quant au déroulement de cette séance, ce soir on va appeler les participants selon  
l'ordre prévu à l'horaire, qui vous a été communiqué lors de l'inscription. On alloue 20 minutes à  
chaque participant, environ 10 minutes – on vous suggère d'utiliser une dizaine de minutes pour  
55 nous faire votre présentation, et une dizaine de minutes pour privilégier un échange avec les  
commissaires. C'est ce qui va nous permettre de pouvoir creuser certaines questions et de  
pouvoir rédiger dans notre analyse et notre rapport, tenir compte exactement de ce que vous  
avez dit.

60 Pour ceux et celles d'entre vous qui ont déposé un mémoire, je vous rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite à en présenter vraiment les éléments essentiels de façon succincte et de privilégier le plus possible les échanges avec la commission.

65 Tous les mémoires seront rendus publics à la fin de la semaine. Ils vont demeurer accessibles sur le site Internet de l'Office ad vitam aeternam selon le principe de transparence qui anime tous nos travaux.

70 Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de toute l'information qu'on a eue dans les mémoires ainsi que de tous les commentaires que nous avons recueillis lors des diverses activités sur site.

75 On prévoit terminer la rédaction de notre rapport pour le début de janvier. Et c'est donc moi, à titre de présidente de l'Office, qui le remettra aux élus municipaux et 15 jours après le moment où on le dépose aux élus, il devient automatiquement public.

Les décisions à prendre, je vous le rappelle, par la suite appartiennent strictement aux élus. Donc, on a un pouvoir de recommandation et non pas de décision.

80 Je veux quand même saluer ce soir la présence d'une sténographe, madame Cindy Lavertu. Le responsable de la sonorisation, vous avez ici monsieur Yvon Lamontagne, et à l'accueil de monsieur Mohamed Ali Yanouri. Donc, je veux les remercier du soutien qu'ils nous donnent.

85 Comme pour les séances de la première partie, tout ce qui est dit ce soir est enregistré, et les notes sténographiques de transcription de cette soirée seront accessibles sur le site Web de l'OCPM.

90 Puis bien sûr, il est important de dire que la commission est soutenue dans son travail, depuis le début, par une équipe de logistique de communication à l'Office, que vous avez rencontrée notamment ce soir par la présence de madame Brunelle-Amélie Bourque. Et toute

l'équipe, sans le soutien de cette équipe-là, mais c'est sûr que ça serait beaucoup plus difficile de faire notre travail.

La séance de ce soir devrait prendre fin vers 22 h, si tout se déroule comme prévu.

95

Et comme vous le savez, nous tenons à ce que le climat demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables et nous vous arrêterons à ce moment-là.

100

Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissent dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Ville pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai cette possibilité à la fin de la séance de ce soir, donc vers 22 h. Il s'agit bien entendu, simplement de rectifier des faits et non pas d'émettre un commentaire ou d'entreprendre un dialogue avec les participants.

105

Alors, ce sont les règles du jeu.

Et j'inviterais maintenant, madame Myriam Grondin des amis de la Montagne à venir nous adresser la parole. Bonsoir.

110

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

Bonsoir. Je suis Myriam Grondin. Je suis chef des dossiers de protection aux amis de la Montagne. Ça nous fait très plaisir d'être ici ce soir pour cette consultation publique portant sur l'avenir de l'avenue McGill College.

115

Vous allez voir la présentation des amis de la Montagne est relativement courte. C'est quelques éléments fondamentaux qu'on veut mettre de l'avant.

120

125 Tout d'abord, si vous me permettez juste quelques mots sur Les amis de la Montagne. Donc, c'est un organisme qui a pour mission la protection et la mise en valeur du mont Royal.

125 Quelques éléments qu'on voulait mettre de l'avant. Donc, des éléments à considérer dans l'exercice de vision pour l'avenir de l'avenue McGill College. Tout d'abord, l'avenue McGill College est adjacente au site patrimonial du mont Royal.

130 Donc, le site patrimonial du mont Royal se termine à la rue Sherbrooke du côté de l'Université McGill.

130 Un autre point, c'est que l'avenue McGill College offre des regards emblématiques vers la montagne et à cet effet la vue vers la montagne depuis l'avenue McGill College est protégée.

135 Par la suite, le corridor visuel à partir de McGill College permet un dialogue entre les éléments emblématiques, les éléments patrimoniaux. Donc, il y a la Place Ville Marie en forme de croix. Il y a la croix du Mont-Royal qui est dédiée à la place Ville-Marie. Il y a l'ancien Hôpital Royal Victoria qui met en valeur les courbes du flanc est. Et il y a la montagne qui est vraiment, qui ressort de ce champ visuel.

140 Ensuite de ça, l'avenue McGill College s'inscrit dans la promenade Fleuve-Montagne.

145 Donc, la première recommandation des Amis porte plus particulièrement sur le lien étroit qu'on a justement entre l'avenue McGill College et le site patrimonial du mont Royal. Alors, les Amis recommandent d'assurer une cohérence avec les objectifs de protection et de mise en valeur du mont Royal. Et on a cité ici les trois outils sur lesquels s'appuyer :

Donc, le plan de protection et de mise en valeur du mont Royal; la classe du paysage du mont Royal; et le plan de conservation du site patrimonial du mont Royal.

150 Donc, vous savez sans doute que la promenade Fleuve-Montagne est un legs du 375<sup>e</sup> anniversaire. Vous avez à l'écran une citation qui présente les grands objectifs du projet de promenade urbaine. Puis si vous me permettez, je vais les lire :

155 « *Donc, parmi les actions innovantes pour faire face aux changements climatiques, les promenades urbaines visent à augmenter la canopée, la biodiversité, la mise en réseau d'infrastructures vertes, la connectivité des espaces tout en célébrant l'urbanité et la mise en valeur de l'identité montréalaise, pour offrir aux marcheurs des paysages trajectoires qui contribuent à améliorer leur qualité de vie en ville.* »

160 À cet effet, les Amis de la montagne recommandent d'intégrer la promenade Fleuve-Montagne dans la future place publique sur l'avenue McGill College et de réaliser les ambitions, les objectifs visés par celle-ci.

165 Et on recommande également de veiller à l'encadrement de la perspective sur le mont Royal ainsi que les liens entre la montagne et le fleuve.

170 Lors des soirées d'information, il y a une question qui avait été posée par les représentants de la Ville de Montréal. C'était: comment créer un espace public non générique et d'envergure internationale. Donc, vous avez à l'écran la réponse. Magnifier, si on veut, les éléments identitaires, les icônes. Et vous voyez, c'est une illustration de Pascal Blanchet. Mais vous voyez au loin, vous avez la Place Ville Marie et vous avez le mont Royal au travers de tous les autres éléments emblématiques de plusieurs pays.

175 Alors, Les Amis recommande en fait, de protéger et de mettre au centre de l'expérience, donc de la nouvelle place publique, les éléments emblématiques et patrimoniaux tels que la place Ville Marie, l'ancien Hôpital Royal Victoria, la croix du Mont-Royal, la courbe du flanc est de la montagne, et la montagne en elle-même.

Donc, ça conclut ma présentation.

**LA PRÉSIDENTE :**

180 Merci. Pourriez-vous revenir à la diapositive précédente? L'avant-dernière.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

185 L'avant-dernière, celle-là. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

190 Juste pour qu'on puisse regarder plus clairement. D'accord. J'aurais peut-être une première question à vous poser. Vous n'abordez pas dans votre présentation du tout la nature ou la fonction de cette place-là. Vous suggérez qu'on la mette dans la promenade Fleuve-Montagne.

195 Est-ce que dans votre tête elle est très différente cette future place publique de ce qui existe présentement, qui est quand même déjà l'amorce d'une coulée verte, qui est déjà une amorce qui met en valeur plusieurs éléments. Est-ce que vous lui voyez une fonction particulière dans cette promenade Fleuve-Montagne?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

200 Bien, d'après ce que j'ai compris en retirant, je pense qu'il va rester quand même, il n'y aura plus de transit. Donc, il va y avoir une diminution de la place de la voiture. Donc, j'imagine que la proportion de la place publique en elle-même va être beaucoup plus importante. Mais je pense qu'il y a toute la notion de, comment je pourrais dire?

205 À l'heure actuelle, je pense, c'est un corridor qu'on utilise pour se promener dans la ville. Alors que peut-être la place publique peut être un moment où on invite les gens par du mobilier urbain, justement à observer le paysage, à voir les éléments patrimoniaux dans le paysage.

210 Donc, je pense que ça peut-être, ça a été un peu amené déjà dans les aménagements de Fleuve-Montagne il y a un an avec les chaises Adirondack. Mais ça pourrait certainement prendre une forme beaucoup plus importante. Donc, un lieu, un observatoire, un observatoire sur la ville, un observateur sur la montagne.

**LA PRÉSIDENTE :**

215

D'accord. Merci. Avez-vous des questions?

**LA COMMISSAIRE :**

220

J'aurais une question peut-être plus de complément. Donc, ça n'a pas été dit directement sur la question des saisons, mais on le voit dans votre présentation. Donc, on voit à un moment donné des couleurs d'automne. On ne voit pas l'hiver forcément, là. Mais est-ce que ce rapport à la montagne est l'intégration à la promenade Fleuve-Montagne en fait. Donc, la question des saisons est importante pour vous et si oui quels sont les principes directeurs qu'on devrait suivre ou en tout cas faire attention?

225

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

230

C'est une excellente question. C'est souvent un point qu'on amène parce qu'on oublie souvent. On va penser à l'aménagement en été, au printemps, à l'automne. Et c'est vrai qu'à l'hiver ça demeure un moment...

235

C'est certain que la notion d'observatoire peut perdurer même en hiver. Je vais être honnête avec vous, on n'a pas été dans le détail. Donc, peut-être, j'imagine qu'il y aura la possibilité d'avoir, il va y avoir un projet, j'imagine, éventuellement qui va venir. Et là, à ce moment-là, le comité d'experts des amis de la Montagne pourront arriver avec des propositions plus précises.

240

À l'heure actuellement c'était vraiment, on voulait tout simplement amener les grands principes à intégrer en fait, dans la réflexion. Mais c'est certain que trouver une vocation à l'hiver est importante, si on veut une appropriation citoyenne du lieu pendant toutes les saisons.

**M. LE COMMISSAIRE :**

245           Juste une question d'arrimage.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

250           Oui.

**M. LE COMMISSAIRE :**

255           Ce que l'on voit de l'avenue McGill College c'est évidemment le profil de montagne avec un peu les toits, c'est le Royal Vic, je pense, qu'on aperçoit?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

260           Oui, l'Hôpital Royal Vic, effectivement.

**M. LE COMMISSAIRE :**

265           Mais la promenade pour accéder à cet endroit elle n'est pas dans l'axe.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

270           Totalemment raison.

**M. LE COMMISSAIRE :**

270

La perspective est tout à fait dans l'axe, mais la promenade elle ne l'est pas. L'arrimage même physique entre ces deux endroits-là. Avez-vous envisagé la chose? Avez-vous une perspective à nous donner?

275 **Mme MYRIAM GRONDIN :**

On n'a pas élaboré l'aménagement. Mais c'est un point, vous mettez le doigt sur quelque chose de très important. En fait, le projet d'aménagement de cette place publique devrait intégrer un lien, devrait connecter. C'est-à-dire que le touriste ou le visiteur qui est à Montréal ou qui visite 280 le mont Royal devrait facilement comprendre le trajet, le lien entre McTavish, puisque la promenade descend McTavish. Et que naturellement, lorsqu'on arrive au niveau de Sherbrooke que la personne puisse comprendre qu'il faut tourner à gauche et ensuite de ça, traverser la rue.

285 Donc, ça va être dans le design. Effectivement ça doit être pris en compte. Ça, c'est un élément très important. Mais nous ne sommes pas allés dans ce détail.

**LA PRÉSIDENTE :**

290 Et si je peux me permettre, voyez-vous la place comme étant plus minéralisée ou plus végétalisée? Est-ce qu'il y a un lien à faire entre cet espace qu'on veut fort et l'attrait touristique qui est la montagne?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

295 C'est certain que les amis de la Montagne on aime toujours dire que la montagne descend en ville. Par contre, il faut toujours prendre en considération, c'est un endroit où on veut conserver les vues, où on veut conserver les vues tant vers la montagne, mais sur les immeubles patrimoniaux. Donc, le choix des végétaux est important, de ne pas prendre un arbre qui va avoir, qui va venir, qui va fermer le champ de vision vers la montagne ou vers les bâtiments. Mais

300 c'est certain, je pense, avec les changements climatiques, c'est des notions. On doit intégrer justement, la biodiversité doit être partout, mais doit être bien réfléchie.

**LA PRÉSIDENTE :**

305 D'accord. D'autres questions collègues? Non. Je vous remercie beaucoup.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

Merci.

310

**LA PRÉSIDENTE :**

J'appellerais monsieur Miguel Escobar, s'il vous plaît, à venir. Bonsoir.

315

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

Bonsoir Mesdames et Monsieur, les commissaires. Merci de m'avoir donné l'opportunité de vous présenter mon mémoire sur le développement possible de McGill College.

320

Mon nom est Miguel Escobar. Je suis entre autres architecte et urbaniste. En 1984, de retour à Montréal de New York où je venais de compléter ma maîtrise es sciences en architecture et design urbain à l'école d'architecture de Colombia University. Monsieur Mark London d'Héritage Montréal m'a contacté pour me donner un mandat de design urbain pour développer l'avenue McGill College.

325

À l'époque le maire Jean Drapeau voulait faire démolir l'ancien magasin Woolworth sur la rue Ste-Catherine au coin de l'avenue McGill College pour y construire sur les mêmes terrains les installations pour la maison de l'orchestre symphonique de Montréal.

330 Un groupe de gens d'affaires ainsi qu'Héritage Montréal se sont opposés à ce projet et cherchaient des alternatives.

335 En 1983, mon projet de thèse à l'école d'architecture de l'Université de Montréal était le redéveloppement de l'avenue McGill College. Le principe de base était l'élargissement de la rue. C'était donc Melvin Charney mon professeur qui avait suggéré mon nom à Ken London.

Donc, pour la modeste somme de 500 \$ j'ai produit en deux heures, de mémoire, à l'endroit existant, objet de la polémique, sur papier esquisse et dessiné sur la table à café dans le salon de l'appartement, un demi-sous-sol sur la rue Linton de mes parents, ce dessin.

340 Ce concept, une version plus épurée de mon projet de thèse de l'Université de Montréal est le résultat d'une année de réflexion. À l'époque, je n'avais pas la moindre idée de l'impact que ce dessin aurait sur Montréal. Je n'avais que 24 ans. Pour moi c'était une occasion de repenser mon projet et d'avoir quelques sous dans mes poches.

345 Ce n'est que plusieurs années plus tard que j'ai appris que mon dessin fut présenté au maire Jean Drapeau par le groupe des gens d'affaires, de Héritage Montréal, qui avait réussi à le convaincre et de laisser tomber son projet de salle de concert et plutôt élargir l'avenue et l'aménager à l'image de mon concept.

350 Mon esquisse fut publiée dans le livre « La perspective de l'avenue McGill College » écrit par Jacques Lachapelle qui est un ami à moi à l'école, pour le compte d'Héritage Montréal en 84. En effet, en 84 quelqu'un a utilisé mon dessin pour créer un poster et promouvoir le concept.

355 Je suis donc ici pour vous faire part de quelques préoccupations que j'ai par rapport aux suggestions qui ont été proposées pour le futur aménagement de l'avenue McGill College.

Tout d'abord, si j'ai fait ce dessin en l'espace d'une couple d'heures, il est le résultat quand même de plus de deux ans de réflexion. Je voudrais donc que l'administration de la Ville

360 de Montréal tienne compte de critères de design que j'ai suivis pour la production de ce concept et qui s'est réalisé tel quel.

365 D'abord, l'avenue McGill College n'est pas très longue. Par contre, elle fait le lien visuel entre la montagne naturelle du mont Royal et le montage bâti formé par la Place Ville Marie et l'hôtel Queen Elizabeth sur le boulevard René-Lévesque.

Vers le nord, l'élargissement de l'avenue a permis de créer une vue magnifique et encadrée du mont Royal, la croix et les couches de bâtiments assis en escalier sur le flanc de la montagne, appartenant à l'ancien Hôpital Royal Victoria et l'Université McGill.

370 Vers le sud, la vue est dirigée vers la vallée artificielle qui constitue la place formée par les bâtiments de la Place Ville Marie et l'hôtel Queen Elizabeth. L'encadrement de ces deux pôles est assuré par la nouvelle ligne cadastrale d'immeubles alignés de part et d'autre de l'avenue.

375 Le reste est un grand vide urbain, aménagé en voie de circulation et grands trottoirs piétonniers perméables et interrompus par la circulation piétonnière et véhiculaire d'est en ouest. Ce mouvement est-ouest à travers cette grande pause dans le bâti urbain est devenu un lieu de contemplation et de repère.

380 Lorsque j'avais travaillé sur ma thèse sur l'avenue McGill College à l'Université de Montréal, j'ai eu la même idée que les consultants qui ont été engagés récemment par la Ville de Montréal, soit de remplir l'espace de l'avenue avec toutes sortes d'obstacles. Lorsque j'ai fait le dessin en 84, par contre j'ai réalisé que c'était une grande erreur et je crois encore aujourd'hui que de changer la vocation de l'avenue à une place remplie de mobiliers, jurerait.

385 J'ai donc décidé de réduire au strict minimum les interventions permanentes sur l'avenue. Est-ce que l'on pourrait de temps à autre animer l'espace avec des installations éphémères pour célébrer des occasions spéciales dans une salle urbaine en plein air? Bien sûr,

390 définitivement. Mais si on veut conserver la pérennité de cet héritage auquel je suis très fier  
d'avoir contribué, il y a lieu de tenir compte de quelques critères de design obligatoire.

#### LA MONTAGNE

395 D'abord, la vue de la montagne doit être conservée partout sur le boulevard. On voit  
régulièrement des touristes et des Montréalais prendre des photos vers la montagne partout sur  
l'avenue.

#### L'EMPRISE PUBLIQUE

400 L'élargissement de l'avenue doit être conservé pour assurer la vue non obstruée sur le  
mont Royal et la place Ville Marie. Il ne devrait pas y avoir d'installations permanentes comme  
une entrée soi-disant emblématique pour le REM comme certains l'avaient suggéré.

#### L'ALIGNEMENT DES FAÇADES SUR L'EMPRISE PUBLIQUE

405 L'emprise publique devrait être assurée par l'alignement des façades des immeubles  
limitrophes. Malheureusement, la situation actuelle n'a pas été la plus réussie, car plusieurs  
bâtiments comme le BNP et le 2000 McGill College ne s'adressent pas très bien à l'avenue.  
D'ailleurs, il y a beaucoup de travail à faire afin que l'ensemble des édifices sur l'avenue soit plus  
410 perméable aux piétons et que les façades soient plus animées au niveau du rez-de-chaussée.

#### LA CROIX

415 La croix est plus qu'un symbole religieux. Elle est comme l'obélisque dans la place de  
Vendôme à Paris. Un repère visuel important pour les boulevardiers de Montréal. Aucune  
construction permanente ne devrait obstruer la prise de vue. Même la nuit, la croix est visible de  
l'avenue McGill College.

#### L'ESCALIER BÂTI DU MONT ROYAL

420

Les couches de bâtiment assis en escalier sur le flanc de la montagne appartenant à l'ancien Hôpital Royal Victoria et l'Université McGill offrent un sens, une distance, une perspective et une dénivellation géographique côté sud du mont Royal. Encore là, aucune construction permanente ne devrait obstruer la prise de vue.

425

On voit clairement ici les bâtiments en escalier en flanc de montagne

#### LA GRILLE DES RUES

430

La grille actuelle des rues est essentiel à la bonne circulation est-ouest du centre-ville. La majorité de la circulation véhiculaire traverse l'avenue McGill College. Avec la fermeture de la rue Ste-Catherine vers l'est durant l'été, il y aura de moins en moins de rues nord-sud accessibles pour changer de direction.

435

Il ne faut donc pas diminuer l'importance du trafic véhiculaire pour l'économie du centre-ville.

On voit ici l'importance des voies de circulation, non seulement pour les véhicules, mais aussi pour les bicyclettes et les véhicules d'urgence.

440

#### LE PAYSAGE URBAIN

445

L'aménagement de l'avenue McGill College a été conçu pour une typologie d'avenue. L'alignement des arbres accentue l'emplacement des trottoirs et des voies de circulation. Il serait possible de refaire la chaussée et de diminuer la séparation entre le trottoir des voies, afin d'utiliser l'avenue pour des grands spectacles et des événements de temps en temps. Mais les allées d'arbres actuelles devraient rester, non seulement pour accentuer la double fonctionnalité de l'emprise de rue, mais aussi pour souligner le passé quand la rue n'avait que la moitié de sa largeur.

450

L'avenue McGill College a déjà été l'emplacement de choix pour des grands évènements et spectacles. Donc, l'aménagement actuel n'est pas nuisible pour la présentation de spectacles et d'évènements futurs.

455 De plus, l'aménagement actuel des arbres accentue la perspective emblématique vers le mont Royal. Mais encore plus important, les arbres actuels ont déjà atteint une certaine maturité et donc, il serait irresponsable de les couper.

On voit ici la beauté de ces arbres sur l'avenue.

460

Donc, comme recommandations de base :

- Conserver la vue du Mont-Royal (la croix, les édifices sur le flanc).
- Ne pas installer de construction permanente.
- 465 - Conserver l'emprise publique actuelle.
- Travailler pour corriger et améliorer l'alignement des édifices limitrophes.
- Travailler pour créer plus de perméabilité et d'activités piétonnières entre le trottoir et l'intérieur des édifices.
- Conserver la grille de circulation actuelle tout en réaménageant la surface rue/trottoir
- 470 - pour accommoder une flexibilité d'activités.
- Conserver l'aménagement paysager actuel.

En conclusion, après plus de 34 ans je suis encore fier de la contribution que j'ai faite pour notre ville de Montréal. C'était une idée simple, mais qui était le fruit de plusieurs années de réflexions. Et après 34 ans, cette idée est encore valide et une image emblématique de Montréal.

475

En conclusion, Mesdames et Messieurs les commissaires, faisons attention de ne pas ruiner quelque chose qui est déjà bien.

480

**LA PRÉSIDENTE :**

485           Merci. Alors, si je comprends bien, Monsieur Escobar, vous êtes en faveur du statu quo finalement. En disant, on peut améliorer, mais l'idée que ce soit une avenue, vous prônez le fait qu'on la garde comme une avenue. Vous voyez le même ratio circulation véhiculaire et allée piétonne. Et vous gardez aussi l'enlignement de l'aménagement paysager actuel?

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

490           Oui, mais tout en redessinant peut-être la surface pour permettre des grands évènements comme on a déjà eus. En fait, certains évènements, on a eu des problèmes de dénivellation par rapport à la superficie. Donc, aujourd'hui, on voit partout dans le monde une façon qu'on peut marier la surface piétonne et circulation de façon à ce que ça soit uniforme et pas interrompu. Mais avoir la circulation quand on a besoin et permettre les activités. Mais de changer une avenue pour une place, je pense que c'est une erreur.

495           **LA PRÉSIDENTE :**

                  D'accord. Est-ce que vous avez des questions?

500           **M. LE COMMISSAIRE :**

                  Oui, j'ai une question. Quand on parle de l'Avenue McGill College, on tient pour les immeubles qu'il aborde comme acquis. Ils sont là où ils se trouvent et c'est ce qui continue, comment dirais-je, les remparts du Cayon si on veut, de chaque côté.

505           **M. MIGUEL ESCOBAR :**

                  Exactement. Tout à fait.

510           **M. LE COMMISSAIRE :**

515 Vous, vous proposez de corriger cet alignement-là. Pouvez-vous me donner un exemple de ce que ça peut impliquer faire ça. Comment, si on construit des nouvelles façades, on va entamer sur le trottoir nécessairement?

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

520 Au contraire. L'alignement est presque tout là. C'est plutôt la perméabilité de ces façades-là. Parce que quand on marche sur la rue Ste-Catherine et on fait une ECG de la rue, on voit qu'il y a beaucoup d'activités, mais sur McGill College les ouvertures et les transparences, disons la perméabilité piétonnière est presque nulle à certains endroits.

525 Donc, j'aimerais voir une amélioration au niveau de cette perméabilité de créer des terrasses, des cafés, plus de portes par pied linéaire qu'il y a actuellement. Il y a certains bâtiments qui ont été construits vraiment en recul par rapport à l'alignement. Ça, à mon avis c'est une erreur, mais comment corriger ça et détruire aussi un oeuvre d'architecture qui est déjà là.

**M. LE COMMISSAIRE :**

530 Vous seriez favorable à ce que des commerces aient une façade sur la rue dans les deux grands édifices, le Montréal Trust puis le Centre Eaton?

535 **M. MIGUEL ESCOBAR :**

540 Tout à fait. Et ça commence déjà avec le Centre Eaton. On a des terrasses qui sont installées, des cafés qui ont ouvert pignon sur rue. Alors, je pense qu'il faut continuer à

encourager ce type de relation-là entre les édifices et l'avenue. Et par la largeur aussi, on a beaucoup de soleil aussi qui plonge sur cette espace-là.

**M. LE COMMISSAIRE :**

545

Merci.

**LA COMMISSAIRE :**

550

J'aurais une question par rapport aux ambiances éventuellement, donc à l'époque de votre conception, de votre premier dessin et aujourd'hui. Donc, est-ce qu'il y a une particularité par rapport aux quatre îlots en fait, qui forment cet espace d'avenue ou bien pas forcément. Donc, c'est vraiment la cohérence du geste, de l'accessibilité, en fait qui prime sur éventuellement une ambiance caractéristique pour chacun des îlots?

555

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

560

C'est sûr que chaque section d'îlot comme Las Ramblas à Barcelone a un caractère différent. McGill College c'est loin d'être le Ramblas, parce qu'effectivement il n'y a pas cette activité, cette perméabilité de l'activité. Le Ramblas c'est à l'inverse de McGill College, on a le grand trottoir au centre et les rues de chaque côté.

565

Ici, on a des grands trottoirs de chaque côté, mais on ne capitalise pas sur la possibilité d'accéder les édifices qui donneraient de la vie. Maintenant, avec le temps, chaque îlot aura son caractère.

570

Ce que j'essaie de passer comme message c'est qu'une idée simple en gardant un concept simple, ça peut amener beaucoup de choses à l'intérieur de cet espace là, ce vide. Beaucoup d'activités différentes, sans vouloir remplir un espace qui est vide. Je pense que ça, avec des constructions permanentes. Je pense que c'est ça le danger.

Alors, en laissant cette emprise-là ouverte avec l'aménagement actuel, mais en encourageant les propriétaires limitrophes de participer à l'activité sur rue. Je pense que le boulevard, l'avenue McGill College pourrait être très, très dynamique.

575

**LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends également que vous gardez cette espèce d'allée d'arbres qui est dans le centre. Et je reviens un peu à ma question initiale, vous ne voyez aucune réduction de la circulation véhiculaire dans votre concept?

580

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

Réduction possible oui. Mais il y a ce dynamisme entre le véhicule, le piéton. Quand on traverse en auto, on a tendance à regarder vers la montagne. Donc, autant l'expérience à pied que dans une auto, c'est vraiment un endroit magique.

585

Mon bureau sur Peel et Ste-Catherine, donc je passe là souvent. J'ai traversé d'est en ouest plusieurs fois, presque tous les jours. Nord, sud l'expérience est différente vers la montagne, vers place Ville-Marie.

590

Donc, il y a une certaine simplicité, dont l'aménagement actuel, qu'à mon avis on devrait conserver. Parce que ça permet d'avoir une multitude d'activités plus tard. Si on le remplit avec une activité quelconque, on réduit en fait la possibilité d'avoir une multitude d'évènements et d'activités.

595

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, la polyvalence. Vous êtes pour une espèce polyvalent avec des aménagements qui pourraient être éphémères et transformables finalement?

600

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

605 Oui. De temps à autre ça peut être utilisé comme place. Mais si on fait une place, on perd ce concept d'avenue de va-et-vient, surtout en hiver, place Jacques-Cartier est morte. Il y a beaucoup de gens qui dépendent de la circulation, surtout sur la rue Ste-Catherine. J'en ai parlé avec quelques-uns, et quand la rue Ste-Catherine est fermée, il y a beaucoup moins d'activités commerciales. Sur le boulevard St-Laurent, on l'a fermé deux fois cet été, et des gens que je 610 connais très bien sur la rue, s'ils n'avaient pas mis des activités sur le trottoir ou sur la rue, ils auraient fait zéro argent ces fins de semaine là, parce que les gens n'allaient pas vers les magasins.

**LA PRÉSIDENTE :**

615 Les gens déambulaient, mais ne rentraient pas dans les commerces.

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

620 Exactement. Donc, si vous mettez une circulation au centre, vous n'aurez pas cette relation entre les piétons et les immeubles, qui est essentielle. Et d'ailleurs, c'est ça qui fait marcher aussi le souterrain de Montréal. C'est le lien entre le trottoir, le rez-de-chaussée des immeubles et le lien souterrain vers le premier sous-sol du métro.

625

**LA PRÉSIDENTE :**

630 Je suis contente que vous abordiez cette question-là. Beaucoup de gens nous ont dit quand on entendait que c'était un peu l'entrée naturelle du Montréal souterrain. Est-ce que vous

voyez dans l'avenue une façon d'améliorer ce lien entre le Montréal souterrain et ce qui se passe en surface? On sait que dans la place Ville Marie, ils proposent par exemple des verrières dans la nouvelle mouture de l'esplanade pour avoir ce regard sur le Montréal souterrain.

635 **M. MIGUEL ESCOBAR :**

Sur le projet de place Ville Marie, j'ai des doutes si ce projet-là va fonctionner. Parce qu'ils ont déjà fait ça deux, trois fois. Ça n'a pas fonctionné.

640 J'applaudis tout à fait le geste de changer l'entrée du garage, le splitter et mettre un escalier au centre. Ça, c'est fantastique comme idée. Et d'ailleurs, je propose qu'on mette un vrai arbre en haut de ces escaliers-là pour vraiment accentuer la perspective vers le sud en hiver, et compétitionner avec Rockefeller Centre in New York.

645 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Bien, merci beaucoup, Monsieur Escobar.

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

650

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

655 J'aimerais inviter maintenant, messieurs Pierre Fortin et Jacques Primeau, s'il vous plaît. Ah, je remarque, Monsieur Escobar, que vous avez un texte.

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

660

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous nous en avez fourni une copie?

665

**M. MIGUEL ESCOBAR :**

Oui. Je vais vous l'envoyer.

670

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Bonsoir, Messieurs.

**M. PIERRE FORTIN :**

675

Bonsoir. Merci de nous recevoir. Moi c'est Pierre Fortin, je suis le directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles et voici mon président du Conseil.

**M. JACQUES PRIMEAU :**

680

Jacques Primeau. Bien, d'ailleurs, pour le partenariat, bien c'en est au quinzième anniversaire. On a fêté notre quinzième anniversaire la semaine dernière et donc, voilà.

685

On voulait vous faire partager un petit peu les impressions qu'on a nous, après justement plus d'une dizaine d'années de travail avec des places publiques. Et on voulait donc faire partager un petit peu les impressions qu'on a.

690

Tout d'abord, bien c'est sûr que ce qui va advenir de McGill College, bien c'est un centre de gravité et une porte d'entrée pour le centre-ville, importante. C'est le moins qu'on puisse dire. C'est un emplacement, un environnement urbain à forte fréquentation. C'est des travailleurs. La

695 plus forte concentration de travailleurs à Montréal. C'est des visiteurs. C'est des Montréalais. C'est des touristes. C'est des gens qui viennent magasiner. C'est aussi le pivot des déplacements grâce à la convergence des réseaux de transport collectif. On pense bien sûr aussi à la future gare du REM. C'est un axe prestigieux, ouvert sur la montagne au nord et bon, je rejoins évidemment tout ce qui a été dit précédemment, à savoir qu'il faut évidemment, absolument conserver ce point de vue là et ne pas y toucher d'aucune façon.

700 Il y a aussi le lien entre le centre des affaires au sud. Et je pense qu'il y a aussi une synergie qu'il doit y avoir entre ce qui va advenir de la Place Ville Marie et McGill College. Je pense que les deux doivent effectivement s'arrimer à un moment donné. Parce qu'il y a certainement, il y a deux vocations, mais il y a des vocations qui pourraient être complémentaires en utilisant évidemment ce corridor-là d'un bout à l'autre.

705 Donc, McGill College c'est un véritable centre de gravité de l'ensemble du centre-ville, vers lequel vont converger personnes et activités. C'est un lieu de rencontre aussi et un potentiel foyer d'animation. Et c'est pour ça qu'on parle, parce que le partenariat bien, ça fait plus de 10 ans qu'on a une expérience dans l'animation et l'opération de divers espaces publics de grande envergure.

710 Donc, on veut contribuer activement à la réflexion qui mènera à l'intégration de McGill College dans ce qu'on appellerait le grand centre-ville de Montréal et de faire des liens, si on veut, entre les différents pôles du centre-ville de Montréal.

715  
**M. PIERRE FORTIN :**

720 Je pense que toutes les personnes qui nous ont précédés, je pense, ça fait l'unanimité. C'est très clairement, la place McGill College c'est très clairement un lieu d'exception. Et c'est

pour ça que nous on pense qu'on doit en faire, au niveau de l'aménagement et au niveau de l'animation un endroit animé, accueillant et convivial.

725 Et pour arriver là, on n'est pas des donneurs de leçons, mais l'expérience nous a appris que quand on partage une vision claire de tous les acteurs dès le départ, dès la genèse du projet, ça nous aide à répondre efficacement aux besoins de la ville finalement.

730 D'ailleurs, l'Office, vous avez vous-même placé la barre assez haute dès le mois d'août dernier en définissant la mission comme l'objectif de donner l'envie aux Montréalais, aux travailleurs et aux touristes de profiter de l'endroit, mais aussi de vivre le centre-ville autrement. Et vivre le centre-ville autrement, ce n'est pas une petite commande.

735 Jacques évoquait nous 10 ans d'expérience dans la gestion de l'espace public. Et je vais juste vous donner l'exemple de deux sites majeurs auxquels on a eu à s'attaquer.

Premièrement, c'est la place des Festivals, parce que chaque site est dans un environnement différent, doit répondre à des besoins particuliers et possède une personnalité qui lui est propre.

740 Nous, on a eu à travailler avec la place des Festivals, qui est conçue pour accueillir des grands événements culturels. C'est un lieu qui participe et qui contribue à la signature de Montréal, les grands événements, les festivals et également les installations interactives l'hiver. C'est un lieu qui est une signature.

745 À l'autre bout du territoire du Quartier des spectacles, dans le pôle Quartier latin, on a l'exemple de la place Émilie-Gamelin, qui faisait face à des enjeux de sécurité publique assez importants et ces enjeux-là limitaient la fréquentation de clientèles plus variées que les clientèles qui avaient pris possession des lieux.

750 Donc, ce que ça nous a amenés à faire, c'est de signer, travailler une proposition très différente, un mobilier différent avec un autre type d'aménagement. Donc, encore une

démonstration que le lieu se module en fonction du besoin de la ville et de la population à cet endroit-là.

755 Il y a des considérations que nous on voudrait soumettre à la réflexion dans l'aménagement de la future place McGill. C'est de concevoir l'aménagement, l'animation et la gestion de cet espace public sur mesure et de ne pas se laisser obnubiler par d'autres expériences qu'il y a eu avant. C'est un lieu unique. Faisons-en quelque chose d'unique.

760 On pense concevoir et imaginer la conception du lieu dans la logique et la dynamique du grand centre-ville. C'est un contexte de métropole. C'est un contexte, avec le prolongement de la rue Ste-Catherine, la réfection de la rue Ste-Catherine. Il faut penser dans un souci d'intégration de ce qui se passe dans le centre-ville plus à l'est. On pense au square Philips, qui va se transformer. La place des Festivals qui est à 600 mètres. Il faut penser ce lieu-là dans une  
765 dynamique de mouvement, d'échange et de personnalité différente. Et dans la mesure où c'est aussi un lieu où la proposition commerciale est très importante. La métropole culturelle doit, dans ces lieux-là, être sensible à la dynamique entre le commerce et la culture. Ce qui n'est pas du tout incompatible.

770 On pense qu'une fois la personnalité et la vocation de l'espace défini, il faut définir et planifier les besoins particuliers. Parce que chaque place a ses besoins particuliers.

775 L'aménagement physique des lieux, c'est une chose. Les infrastructures et les équipements, on parle du mobilier urbain, des infrastructures techniques également qui sont conditionnées par le type d'animation qu'on prévoit sur l'espace public.

780 Qu'est-ce qu'on fait avec les opérateurs privés, l'occupation du domaine public avec les terrasses et tout ça, qui contribuent à la vie de l'espace public, particulièrement l'été. Il y a des enjeux d'ambiance, de sécurité publique, qui dit activité faut toujours penser dans une perspective de sécurité publique également. La programmation, les activités d'information et la gestion des opérations.

785 Le partenariat a reçu ce mandat-là de la Ville pour les espaces publics du Quartier des spectacles, et on se rend compte qu'il faut y penser avant, qu'est-ce qu'on va faire et comment on va faire sur un nouvel espace public.

**M. JACQUES PRIMEAU :**

790 Je pense qu'il y a un mot clé qui a été prononcé juste avant, c'est la polyvalence. Je pense que cet endroit, un peu plus comme d'ailleurs la place Émilie-Gamelin, vous savez que ce n'est pas juste des spectacles, loin de là. Il y a du cirque, mais il y a du yoga, il y a des cours de salsa, de l'agriculture urbaine.

795 On peut penser une place publique qui, selon les saisons, selon les saisons, selon les moments d'animation du secteur vont évidemment se modifier. Et qu'est-ce qu'il faut faire sur cette place-là, ce que Pierre dit, je vais le répéter dans d'autre mot, c'est évidemment il faut faire ses devoirs avant. C'est-à-dire il faut connaître véritablement la vraie personnalité de cette place-là. Qu'est-ce qu'on veut y donner. Et s'assurer qu'au point de vue des investissements d'infrastructures électriques, des infrastructures mobilières, et cetera. Bien, qu'effectivement on  
800 puisse se permettre d'avoir une vision très, très large du nombre d'activités qui peut être présent.

Et ce qu'on veut aussi souligner c'est, bien cette place-là, je pense qu'on aurait avantage effectivement à avoir une complémentarité entre les différentes places publiques et leur vocation. On n'a pas parlé d'une place sur laquelle on réfléchit beaucoup, mais c'est la nouvelle place  
805 située sur l'îlot Clarke dans la partie près de St-Laurent où il va y avoir la nouvelle patinoire. Par exemple, il y a des problématiques concrètes au niveau, par exemple des arbres. Comme c'est une dalle de béton, puisque c'est une patinoire, on ne peut pas se permettre d'avoir une grande dalle de béton tout l'été sans arbre, sans ombre, et cetera.

810 Alors, donc il y a une réflexion qui a été faite pour amener des arbres assez considérables, mais en pot. Et ça se fait un peu partout dans le monde. C'est une expertise qui devient de plus en plus intéressante. Et ça permet effectivement de combler un besoin en terme

d'îlot de chaleur, mais en tenant compte d'un espace qui est évidemment bétonné puisque c'est une patinoire.

815

Alors bref, tout ça pour dire que nous pensons qu'il y a une complémentarité qui peut se faire entre les différentes places, mais il y a un point commun, et c'est sûr que nous on a un partie pris pour la culture. Puisque c'est de la culture qu'émane le projet Quartier des spectacles. Bien, nous ce qu'on pense c'est qu'il y a la possibilité d'avoir un parcours culturel de McGill jusqu'au Quartier des spectacles, qui mettrait l'emphase par exemple sur l'art public, autant des oeuvres éphémères que certaines oeuvres permanentes, sans que ça bloque la vue, sans que ça soit trop omniprésent évidemment.

820

Mais je pense que si on signalait dès le centre-ville que nous sommes dans une métropole culturelle et que nous considérons que l'art... on a le musée des Beaux-arts qui n'est pas loin, on a le Quartier des spectacles par la suite. Donc, si on pouvait considérer cet endroit comme un lieu de prédilection pour mettre l'art public en avant.

825

Et on a une source d'inspiration. On a fait une expérience pour le 375<sup>e</sup> qui s'appelait « le kilomètre cube ». C'est une expérience qui a été financée grâce au legs du gouvernement du Québec pour le Quartier des spectacles. Et donc, il y avait un parcours dans le Quartier des spectacles. Et on a multiplié les concours d'art public, et finalement il y avait des oeuvres qui sont restées de cette époque-là, mais la plupart c'est des oeuvres éphémères. Et ça meublait finalement le parcours tout le long.

830

835

Et on s'est inspiré de ça pour dire « bien, peut-être qu'effectivement de McGill jusqu'au Quartier des spectacles. Par la suite, on s'en va jusqu'à St-Hubert, après ça il y a le village », avoir une vision générale de Ste-Catherine. Et McGill évidemment c'est un pôle central, c'est un lieu central de Montréal, bien sûr.

840

**M. PIERRE FORTIN :**

845 Alors donc, on tient compte aussi qu'il y a d'autres musées qui sont en place. Je parlais du musée des Beaux-arts, mais il y a McCord, il y a le musée d'Art contemporain aussi sur le chemin.

850 Ça fait que donc tout ça pour dire que nous pensons qu'il y a moyen de créer une forme d'animation qui soit unique, qui soit particulière et qui ne soit pas composée simplement d'éléments spectacles, quoiqu'une fois de temps en temps, c'est sûr que c'est un endroit magique. Les plus vieux, les plus vieilles d'entre nous vont se rappeler qu'en 89 il y avait eu un spectacle mémorable de Pat Metheny et tout le monde qui était là s'en souvient. C'était magique.

855 Ce qui n'a pas été répété comme expérience pour des raisons simplement, je dirais physiques. C'est-à-dire que c'était dangereux et ce n'était pas aménagé pour ça. Les arbres étaient là, les fleurs. Tu ne peux pas accueillir une foule comme ça sans mesure de sécurité cohérente. Mais l'endroit était magique. C'est clair. Il y a une pente naturelle. Quand je vous dis, par exemple il y a moyen de faire un lien avec la place Ville-Marie, avec les escaliers qui vont se faire. Il y a moyen de concevoir quelque chose d'évènementiel.

860 Je ne pense pas que c'est un endroit, ça ne va pas faire une place des Festivals 2, loin de là. Mais une fois de temps en temps, pour marquer le coup, pour dire aux gens « vous venez de visiter ce nouvel endroit ». Ça peut-être intéressant.

865 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

870 Merci beaucoup. C'était très, très, très intéressant. En lisant votre mémoire, il y a deux choses qui nous ont frappés. La première, c'est l'idée de réfléchir en amont aux objectifs et à la personnalité et donc de l'adapter. Et la seconde, vous parlez beaucoup de complémentarité de l'avenue avec la place des Festivals. Mais en citant ce que vous appelez « des événements de plus faible intensité ».

875 Pourriez-vous nous donner des exemples de ce à quoi vous pensez lorsque vous parlez  
d'évènements de faible intensité?

**M. PIERRE FORTIN :**

880 Puis c'est très personnel. Je ne parle pas... mais par exemple, quand c'est le festival de  
musique de chambre ou le Festival de jazz encore, on peut avoir la nostalgie du show de Pat  
Metheny. Mais si on a le long des deux côtés de l'avenue des terrasses bondées le midi,  
remplies de travailleur. On peut imaginer des quatuors très faiblement amplifiés qui mettent de  
l'ambiance. Vous avez parlé de donner le goût d'expérimenter le centre-ville autrement. C'est un  
885 peu là qu'il faut chercher. C'est comment est-ce que les gens s'approprient cet espace-là et  
comment est-ce qu'on vient enrichir l'expérience à partir de ce que les gens vivent là.

**M. JACQUES PRIMEAU :**

890 Et je pense à l'hiver aussi beaucoup. Je pense que ça, c'est une réflexion qui nous est  
apparue au début comme un énorme défi, comment prendre une grande place publique fermée  
et l'animer l'hiver. C'est là qu'on a créé toute cette espèce de volet de luminothérapie avec des  
concours.

895 Je ne dis pas qu'il faut répéter ça, mais quoiqu'il peut y avoir une certaine  
complémentarité parce que les oeuvres qu'on exporte un peu partout à travers le monde,  
pourraient très bien avoir une vie sur la place des Festivals et avoir une deuxième vie sur  
l'avenue McGill ou la place plutôt.

900 Et donc, on peut penser à une forme d'animation qui est inspirée des autres. Mais je  
pense qu'il faut tenir compte effectivement, bien s'il y a des bureaux partout, on ne peut pas faire  
exemple des soundcheck à tous les deux jours ou à tous jours, parce que vous allez voir le  
département des plaintes va être rempli.

905 Alors, il faut tenir compte du volume sonore. On est en beaucoup de réflexion sur mesurer le volume sonore, mesurer le nombre de décibels et s'assurer qu'il y ait une cohabitation entre les différentes fonctions du secteur. Ça, c'est fondamental.

910 Et donc, cet endroit-là, il va falloir tenir compte de tous ces facteurs-là. La capacité par exemple, c'est niaseux, mais l'épaisseur des fenêtres, c'est important de savoir comment ça a été fait. Qu'est-ce qu'on peut supporter comme effet sonore dans cet environnement-là, sans que ça devienne nuisible pour les gens qui y travaillent.

915 Donc, ça veut dire des activités de peut-être moins grande dimension à certaines heures. Peut-être qu'à certaines heures on peut se permettre d'autre chose. Mais c'est un travail de, finalement de consultation, de travailler avec les gens en place. Ça a été la même chose à Émilie-Gamelin, on a travaillé beaucoup avec les riverains pour s'assurer que c'était en corrélation avec l'activité autour.

**LA PRÉSIDENTE :**

920 D'accord.

**LA COMMISSAIRE :**

930 Donc, à la fin de votre mémoire vous parlez de l'expérience, vous l'avez présentée aujourd'hui également. Donc, l'expérience de gestion et d'animation des deux places en fait, en particulier dans le Quartier des spectacles. Et à la fin de votre mémoire vous parlez d'une éventuelle prise en charge, une possibilité éventuellement de faire partager cette expérience, cette expertise en fait dans le cas de McGill College.

935 Est-ce que vous pouvez donner plus de précision sur cette collaboration? Donc,  
concrètement, qu'est-ce que vous envisagez comme possibilité de collaboration?

**M. JACQUES PRIMEAU :**

940 Bien, je dirais que, dans le fond c'est une proposition qui mérite d'être discutés et  
détaillée. Mais simplement qu'on se dit « bien, peut-être qu'à ce moment-ci on peut penser que  
le partenariat avec son expertise pourrait avoir ni plus ni moins qu'une cellule ou un volet qui  
serait spécifiquement, se pencherait spécifiquement sur McGill. Mais au lieu de créer une  
structure propre pour chaque place publique dans le centre-ville, peut-être qu'on pourrait avoir  
une structure centrale et peut-être avoir effectivement des gens dédiés aux différentes places.

945 Mais il y aurait certainement une économie de volume et une certaine expertise qui se  
promènerait que d'avoir finalement un volet central.

C'est une proposition effectivement qui est lancée.

950 **M. PIERRE FORTIN :**

955 C'est une idée qu'on soumet à la Ville. Puis je vais donner un autre exemple, c'est que  
cet été bon, on a évoqué tantôt la difficulté de gérer l'espace, la place Émilie-Gamelin. Cet été, le  
square Viger a été fermé et par rapport à l'année dernière, on a vu augmenter la difficulté  
d'assurer la sécurité publique et la cohabitation équilibrée des fonctions dans Gamelin.

960 La Ville apprend de ces expériences-là également. Et la Ville réalise également qu'il y a  
une expertise qui s'est développée et que peut-être on ne peut pas nécessairement toujours  
créer des nouvelles places publiques et les laisser à elles-mêmes, ne serait-ce que pour les  
infrastructures technologiques que l'animation commande.

**M. LE COMMISSAIRE :**

965 L'avenue McGill College est une rue, une avenue habitée au moins le jour des milliers  
des personnes. Vous évoquez en amont un effort de concertation avec les propriétaires riverains,  
mais vous n'allez pas au-delà de l'amont.

970 Qu'est-ce que vous envisageriez comme concertation pour l'aval. C'est-à-dire une fois  
que vous avez convenu avec eux de quelque chose, que la communauté a convenu du niveau  
d'ambiance et du niveau d'investissement qu'il faut avoir. Qu'est-ce que vous envisagez pou la  
sue des choses, l'après-aménagement?

**M. JACQUES PRIMEAU :**

975 Je vais vous donner l'exemple de l'îlot Clarke où on a travaillé avec la Ville de très près  
là-dessus. C'est que le résultat de cette consultation-là, de cette concertation-là, on ne pouvait  
pas le prédire à l'avance. C'est-à-dire que pourquoi on propose une démarche plutôt que,  
finalement un fait accompli ou une proposition précise. C'est qu'on a besoin, dans l'expertise  
980 dont on s'est dotée depuis quelque temps, c'est justement tout un travail de concertation, de  
consultation et finalement de création avec les principaux intervenants pour réussir après ça à  
avoir une vraie proposition que là on peut soumettre à un public plus large. On peut le remettre  
en consultation plus large.

985 Mais ce travail-là doit être fait avec une proposition pertinente. On pourrait finalement  
proposer demain matin « voici le programme qu'on pourrait vous proposer. Il va y avoir des  
ateliers de ci, il va avoir ça. Voici le budget ». On pourrait le faire, mais je pense, ce n'est pas la  
bonne méthode. La méthode c'est d'abord d'écouter les gens, de s'asseoir avec eux, de dire  
qu'est-ce que les gens ont besoin.

990 Dans le 5 à 7 par exemple des employés, c'est sûr que nous ce qu'on souhaite - puis ça  
a marché dans le cas d'Émilie-Gamelin - ce qu'on souhaitait c'est que les employés autour  
restent un peu plus longtemps dans le centre-ville, question qu'ils viennent prendre un verre dans  
le 5 à 7 ou jaser. Et ça leur donner le goût, par exemple, possiblement de rester en ville pour aller

995 voir un spectacle. Qu'est-ce qui va faire que les gens des bureaux autour vont s'attacher à l'endroit, vont laisser aller le trafic, vont dire : « Bon, bien tant qu'à faire, je vais rester ici. » Qu'est-ce qui va les attirer? C'est quoi le public exactement qui compose les gens dans les bureaux, et cetera. Ce n'est pas la même chose que dans l'est.

1000 Donc, c'est pour ça qu'on a un devoir à mon avis de faire ses devoirs pour pouvoir arriver avec une proposition pertinente.

**M. PIERRE FORTIN :**

1005 On a parlé de cohabitation des fonctions. Actuellement, dans le Quartier des spectacles, le partenariat participe à 11 tables ou comités consultatifs différents. Ça, c'est du travail de terrain qui se fait pour concilier et de faire en sorte que la cohabitation se fasse harmonieusement.

1010 Vous parliez des riverains. Moi si j'étais un riverain de l'avenue McGill College avec la qualité des constructions qu'il y a là, j'aurais des attentes et des exigences pour que ce niveau de qualité-là soit maintenu et que les nouvelles activités, les nouveaux aménagements contribuent à maintenir ce lieu d'exception là.

1015 Maintenant, Jacques parlait des 5 à 7 des travailleurs de bureaux. C'est une autre dimension et c'est la conciliation de toutes ces dimensions-là qui fait en sorte qu'une place publique est riche et donne beaucoup à la communauté et à la Ville.

**M. JACQUES PRIMEAU :**

1020 Et je dirais en terminant qu'il y a aussi des retombées, si l'animation est bien faite, ça a des retombées également sur des mouvements d'architecture. Et par exemple, si on parle de présence au rez-de-chaussée de commerce ou d'animation - parce qu'on parlait avec l'intervenant précédent d'une plus grande fluidité entre le trottoir et les édifices.

1025 Je vais vous donner l'exemple du Quartier des spectacles. Quand le Complexe Desjardins a été construit, on avait oublié cette dimension-là totalement. C'était des bureaux qui donnaient sur Ste-Catherine et il ne se passait rien, mais vraiment rien.

1030 Les festivals quand ils sont arrivés ont mis des espaces pour la bouffe pendant les festivals, le long de Ste-Catherine. Ça ne cachait personne. Il y avait des bureaux en arrière, c'est tout. Ce qui a donné aujourd'hui l'idée évidemment au Complexe Desjardins de développer une offre de restauration.

1035 Alors, depuis qu'on a fait de l'animation et qu'on construit le Quartier des spectacles depuis la place des Festivals de 2009, il y a eu 60 restaurants au-dessus de ça qui sont apparus. Il y a des hôtels qui sont apparus. Donc, on peut aussi, si on choisit bien l'animation, transformer même le lieu autant dans son aspect commercial que dans son aspect d'offre de service aux citoyens.

1040

**M. LE COMMISSAIRE :**

1045

Peut-on imaginer profiter de l'avenue McGill College réaménagée sans devoir consommer quelque chose? Pourriez-vous imaginer l'avenue McGill College dans une vie libre pour tous ces gens? Juste se promener, s'asseoir.

1050

**M. JACQUES PRIMEAU :**

C'est possible. Il y a une chose qui est sûre par contre, si vous ne faites rien, bien il va y avoir moins de monde. Si vous faites quelque chose, ça ne veut pas dire que vous les amenez consommer. Vous pouvez les amener admirer. Ça se fait déjà sur McGill College quand les gens

1055 se promènent sur McGill College pour voir les oeuvres photographiques ou autres. Bien, il y a  
quelque chose à voir. J'y vais moi-même, parce qu'il y a quelque chose à voir. Se promener c'est  
une chose, aller s'asseoir manger un sandwich c'est une chose. Si on veut que ça soit juste ça, ça  
peut être juste ça. Si on veut que ça soit un lieu de rendez-vous plus animé, ce n'est pas  
nécessairement en faisant tambour et trompette et consommation absolue.

1060 On peut avoir une variante là-dedans totalement. D'ailleurs, la preuve quand on fait  
luminothérapie sur place des Festivals, à toutes fins pratiques il n'y a pas de commerce là. Je  
veux dire, les gens viennent en famille, ils viennent, amener leurs enfants, ça joue, et cetera.  
Évidemment que les gens autour, les commerces autour existants en profitent. C'est sûr. Mais  
1065 on ne met pas une offre commerciale supplémentaire sur la place. Ce n'est pas ça du tout. Ça  
fait juste, par contre aider les gens autour, les commerces autour à avoir plus de circulation, plus  
de gens. Mais on n'est pas obligé de rajouter de l'offre commerciale sur la place publique, pas du  
tout.

1070

**M. PIERRE FORTIN :**

1075

Je vous inviterais à venir à la place des Festivals, aux premières chaleurs du printemps  
voir les gens qui débarquent avec leur lunch sans rien acheter nulle part, mais profiter des  
fontaines, profiter de la chaleur et de l'été qui commence.

1080

**M. JACQUES PRIMEAU :**

Tout à fait. Un de nos grands succès c'est une oeuvre d'une compagnie de chez nous  
qui s'appelle Daily tous les jours, qui installe, qui a installé, ça devait être éphémère, des  
balançoires sur le boulevard Maisonneuve. Un endroit où il ne se passe rien normalement. Et ça

1085 a été tellement un succès, que c'est un rendez-vous annuel. Les gens attendent. On reçoit des lettres : « Quand est-ce que vous revenez? » Finalement, ça fait partie du trademark de Montréal les balançoires.

1090 Donc, on peut créer ce genre de chose-là sans pour autant qu'il y ait une vocation commerciale au bout.

**LA PRÉSIDENTE :**

1095 C'est intéressant. Vous avez parlé tout à l'heure des attentes et des exigences des riverains. Nous on s'est promené, comme je l'ai dit en introduction, beaucoup dans les lobbys des différents immeubles riverains où on a fait des interceptions, on a parlé aux gens. Et une des attentes ou exigences qui sont revenues plusieurs fois en fait, je dirais plus qu'on a fait deux constats. Le premier, c'est que dépendant du tronçon de rue où on est dans les quatre tronçons, les attentes et les exigences sont différentes.

1100 Mais il y a certainement une préoccupation de maintenir une certaine circulation véhiculaire. Vous avez l'expérience avec le Quartier, vous avez une partie qui est piétonnisée. Comment vous voyez ça s'installer dans McGill College?

1105 **M. JACQUES PRIMEAU :**

1110 C'est sûr que nous, par exemple on a aussi cette préoccupation-là. C'est pour ça qu'on a choisi d'y aller de façon non permanente. À savoir que l'avantage, l'aménagement sur Jeanne-Mance par exemple, le long de la place des Festivals. C'est que oui, il y a une vocation qui peut être complète ou qui peut être partielle avec effectivement à certain moment donné de l'année, certain moment donné de la journée, de la circulation ou d'autres moments donnés non. Alors, est-ce que c'est le compromis qui serait peut-être acceptable pour tout le monde? Je ne le sais pas.

1115 Mais on a des contraintes aussi. Par exemple, il n'y pas juste la place des Festivals, il y a le parterre également, puis à côté de ça il y a le stationnement de la Place des Arts. Alors, même quand il y a 150 000 personnes dans la rue, il faut réserver un corridor pour que les gens puissent accéder au stationnement à la Place des Arts.

1120 Donc, il y a des contraintes auxquelles on doit faire face quand on dit « pas de circulation ». Bien oui, mais à la condition que bon, t'sais, il y a l'accès au stationnement, il y a l'accès à l'urgence évidemment, les véhicules d'urgence. Alors, il y a tout ça dont il faut tenir compte. Et je pense que là, il va falloir réfléchir à ces craintes-là. Parce que si les gens expriment des craintes à ce niveau-là, bien je pense qu'il faut le considérer. Il faut avoir une opinion peut-être nuancée par rapport à ça, je pense.

**M. PIERRE FORTIN :**

1130 C'est des choix collectifs qui sont à faire. Quand on ferme la rue Ste-Catherine entre juin et septembre, les piétons, les travailleurs sortent et s'approprient l'espace public avec joie. Mais ceux qui sont obligés de tourner en bagnole puis de se ramasser dans des embouteillages, eux ils râlent.

1135 Et la perception d'inaccessibilité du centre-ville c'est quelque chose qui porte préjudice beaucoup à l'activité du Centre-ville de Montréal.

Alors, c'est des choix collectifs qui sont à faire. C'est des choix politiques en bout de piste. Et moi je pense que plaire à tout le monde et être parfait là-dedans, c'est bonne chance.

1140

**M. JACQUES PRIMEAU :**

Mais il y a aussi qu'il y a une grande différence entre l'hiver puis l'été. On s'est rendu compte, par exemple sur Ste-Catherine, nous, que je pense que c'était extrêmement apprécié

1145 des riverains et de tout le monde qu'on ouvre la circulation en milieu d'automne. Après ça, ça devient un autre milieu de vie, si on veut. Et que si on ferme, bien il y a toujours le danger, le syndrome de Prince-Arthur qui l'hiver est devenu finalement un lieu quand même assez difficile.

1150 Mais je n'ai pas d'opinion précise par rapport à McGill. Je pense qu'il va falloir tenir compte de.. C'est une décision que la Ville devra prendre en fonction d'intérêts forts différents. Nous, on va faire avec, avec la décision, point.

**LA PRÉSIDENTE :**

1155 Oui. Non, ce qui m'intéressait c'est d'entendre plutôt votre expérience que vous avez partagée de façon intéressante. C'est malheureusement tout le temps qu'on a. Alors, Messieurs Fortin et Primeau, merci beaucoup de votre collaboration et merci d'avoir partagé votre expérience avec nous.

1160 J'appellerais maintenant monsieur Milorad Bogetic, s'il vous plaît, à venir s'adresser à la commission.

**M. MILORAD BOGETIC :**

1165 Je fais ici un logo que Montréal mérite bien. Et je l'ai présenté déjà à monsieur Bourque à l'époque. Je vais passer rapidement. Je vous prie de transmettre à madame la mairesse que Montréal a, nous avons à Montréal absolument tout pour faire la plus belle et la plus civilisationnel capitale, pas seulement d'Amérique, du monde. J'expliquerai au fur et à mesure.

1170 Donc, je commence par ce stade qui mérite d'être le symbole tel que c'est présenté là-dessus avec la fleur de lys. Car chaque ville qui se veut mondialement reconnue prestigieuse devrait avoir un logo de tel ordre, à mon avis. Et en plus, il servirait de l'animation manquante à ce prestigieux bâtiment, symbole de Montréal idéal à mon avis, mais qui manque d'activité. Et

1175 donc, je proposerais en dehors de ça, en tant qu'introduction, de l'animer l'hiver par des activités interactives autres que sportives.

1180 C'est-à-dire imaginez des activités que je fais publicité à travers le monde de Montréal comme la meilleure place, la plus interactive d'été du monde, ce qui est réellement la Place des Arts avec les festivals. Et imaginez quand il tombe de la neige que toutes ces activités soient transférées. Il y a de la place dans le stade et que ça continue et on continue à vivre dans un espace magnifique et très symbolique.

1185 Voilà, je termine avec le stade.

Deuxième remarque. Montréal a deux axes fantastiques à aménager, qui se croisent. C'est-à-dire Place des Arts, Alexis-Nihon, parc Cabot et l'hôtel Elizabeth, mont Royal. C'est en croix symboliquement, mais ils se croisent. Les deux axes, chacun a son identité propre spécifique. Et donc, l'axe Ste-Catherine que probablement on envisage à réaménager. J'ai fait déjà quatre ou cinq propositions. Je ne sais pas. J'ai proposé, je crois, à un directeur de l'urbanisme de monsieur Coderre. Il y a cinq différentes possibilités, mais ce n'est pas aujourd'hui qu'on va en parler.

1195 Par contre, l'axe de McGill College à mon avis pourrait être bien plus prestigieux que l'axe Lourdes. C'est un peu bizarre, incroyable, mais c'est possible.

Donc, il y a des activités différentes qui peuvent être aménagées et que cette place Montréal mérite, absolument. Parce que regardez, à Montréal on n'a aucune place pour une si belle métropole.

1200 J'ai proposé un aménagement déjà à Bourque de l'esplanade du Vieux-Montréal. Il y avait même un concours sur Jacques-Cartier à l'époque. Ce qui n'a pas abouti. Mais j'aimerais attirer votre attention qu'il faut absolument trouver une place en dehors de l'été, laquelle va pouvoir être la plus conviviale et attirer tous les gens, touristes, visiteurs de Montréal. C'est absolument nécessaire et indispensable que cette place soit le mieux possible aménagée avec

1205

trois dimensions d'activités, c'est-à-dire activité, attraction et animation. Qui chacune a un programme spécial que je vous remettrai par la suite, parce que pour ne pas rentrer ici dans le détail, ça serait très long. De façon qu'elle soit aussi la plus animée telle qu'elle le mérite vraiment.

1210

Je vous dirai pourquoi à la fin. Je retourne sur mes qualités d'urbanisme. Je suis urbaniste fondateur de l'urbanisme intégral. Macro urbaniste qui part de l'intérêt général absolument pour tous et un tout d'une ville pour une ville, et de cet intérêt un programme comme ce qu'on est en train de faire pratiquement. Qu'est-ce qui est le plus souhaitable sur tous les plans, pas seulement esthétiques, pas seulement promenade, conviviale, ni touristique. C'est sur tous les plans.

1215

Pour que... Montréal mérite réellement ça, il faut une place autre que Place du Canada qui est une belle place, il faut dire, mais elle est vide. Il n'y a jamais plus, même après l'été, plus que quatre personnes.

1220

Je vis en plein centre, ça fait 28 ans. Je suis chercheur libre. Donc, je me promène librement. Je ne vais pas au bureau, et cetera. Et je connais parfaitement le centre de Montréal, presque chaque boutique. Comment ça vit, comment ça se développe, et cetera.

1225

Et donc, je parle en connaissance de cause de quelqu'un qui vit vraiment, réellement, ça fait 28 ans dans ce centre.

Donc, j'aimerais, si vous pouvez m'aider pour passer à vous montrer, les deux autres symboles que celui-là.

1230

L'axe le plus important et le plus beau pratiquement de Montréal c'est celui-là. Mais avec un symbole un centre civilisationnel mondial et culturel qui termine cet axe et qui anime en même temps la montagne qui se trouve derrière.

1235

1240

Voilà la tour centre de civilisation et de culture internationale qui devrait avoir l'activité et une vision à partir de l'hôtel Elizabeth. En plus, ce qui est aussi important et qui devrait pouvoir avoir d'autres activités, qui animerait l'ensemble de cet axe, c'est la porte... Là, c'est les différentes visions. La porte qui se trouverait au bout de l'actuelle avenue McGill College. J'ai proposé ça à McGill parce que c'est eux qui sont propriétaires des terrains et c'est dans leur terrain. Mais en contrepartie, ils peuvent avoir 2 500, deux fois, c'est-à-dire 5000 mètres carrés de jardin au-dessus.

1245

Donc, deux fois 500 mètres carrés au sol, que je prends dans leur jardin, je leur offre à 120 mètres de hauteur, 5000 mètres carrés aménagés en fontaine, jardin, et cetera. Mais évidemment de façon de ne pas fermer du tout la vision sur la montagne.

1250

Alors, ça, c'est une vision en perspective, en trois dimensions. C'est dommage que vous ne pouvez pas voir, mais vous avez le document. Voilà.

1255

Alors donc, cet espace que j'ai proposé à plusieurs maires, d'aménagement. C'est 35 mètres sur 450 mètres. C'est un espace magnifique, un peu longitudinal, mais c'est possible de faire des activités et des espaces différents en succession.

1260

Donc, à gauche on voit l'emplacement des deux tours qui ne ferment pas du tout la vue. Elles sont cachées par les tours existantes. J'ai pensé à ça avant que toutes les remarques commençaient à pleuvoir. Et ensuite, il y a un couple. Donc ça, c'est la tour, les portes de Montréal, ce que j'appelais. Et j'ai proposé. Ça, c'est tout à fait naturel que cet espace s'appelle Place de Montréal. Parce qu'on n'a pas une place de Montréal. Comme ce que j'ai proposé pour l'esplanade porte du Canada dans l'axe de Jacques-Cartier.

1265

Donc, on voit ici très bien en arrière-plan le Centre national civilisationnel. À travers la porte, on voit la colline, on voit absolument tout. J'ai essayé de préserver maximum. J'avais le temps de réfléchir et de penser tout ce qui est nécessaire.

Ce qui serait très utile, je vais vérifier pour voir. Alors, pourquoi je souhaiterais faire passer la rue Sherbrooke sous cet espace pour lier l'espace de McGill College Université avec l'espace qui suit. Vous voyez, je ne suis pas très habile avec ça.

1270 Il est nécessaire pour 1001 raisons que Sherbrooke plonge en dessous et que la place  
McGill College continue jusqu'à pratiquement René-Lévesque. C'est un espace intégral  
aménagé fort différemment comme c'est présenté ici. Ça, chaque fois ça change et c'est d'autre  
espace différemment animé. Mais en plongeant en dessous, on peut parfaitement aussi tourner  
1275 vers Ville-Marie et parking de Ville-Marie, comme si on vient de l'est, on peut tourner vers McGill  
College toujours en dessous de cette placette, ce que j'ai appelé placette McGill, laquelle fait le  
lien entre la grande place et McGill College.

Ce que je n'ai pas présenté dans ce document, ce qui m'est venu après comme idée. Il y  
a énormément de différentes places sur 450 mètres, vous imaginez. Donc, en dessous on peut  
1280 faire un ou deux niveaux de parking à la rigueur. Le premier niveau, ça serait en liaison avec les  
activités à la surface. Deuxième niveau, ça sera le parking complémentaire à Eaton et Ville  
Marie. Parce que dans tous ces aménagements-là j'ai écrit à madame la mairesse qu'il faudrait  
consulter les trois grands groupes commerciaux qui sont limitrophes, qui sont voisins, avec  
lesquels il faut aménager en complémentarité et pas en contradiction et en concurrence.

1285 Donc, il y a certaine chose sur le plan réalisation de ces activités que ces trois groupes  
vont peut-être extraire de l'intérieur vers cet espace qui est beaucoup plus beau. Il sera sûrement  
beaucoup plus beau et plus animé. Et peut-être eux ils vont penser d'autres activités  
complémentaires à leur et nous aussi pour qu'on ne se fasse pas la guerre ni concurrence, mais  
1290 qu'on soit complémentaire. C'est-à-dire à mon avis, ça serait un quatrième espace commercial  
d'animation et de culture de civilisation qui doit parfaitement créer un super centre que Montréal  
mérite. Ce qui actuellement n'est pas le cas.

1295 Ma première réaction, pour vous dire, quand je suis venu à l'époque, j'ai dit : « Il y a  
deux voies qui gâchent cet espace, une qui va on ne sait pas où, dans le parking, et l'autre deux  
parkings on ne sait pas où. » C'est un absurde.

1300

Il y a une autre option de la Place Phillips qui prend énormément de la chaussée pour rien et que j'ai proposé l'aménagement justement un petit centre d'activités, et cetera, que j'ai proposé déjà à la mairie.

1305

Donc, je reviens. Il faut à ces aménagements-là, ils sont déjà présentés, un espace, un atrium, en partie plus basse entre Ste-Catherine et Maisonneuve probablement pour qu'il ne gêne pas en hauteur, car tout cet espace il faut absolument qu'il soit couvert. Tout l'espace devrait être couvert. Parce que pour fonctionner 365 jours évidemment sans dépendre de la pluie et du froid. Donc, en verres spéciaux ou ouvrables peut-être pendant l'été pour aération et se sentir dans la nature vraiment, mais l'hiver tout est parfaitement couvert. Aujourd'hui, nous avons des verres que les Français ils ont inventés, qui contient les cellules photovoltaïques et qui produisent l'énergie tout en restant transparent. Et donc, on gagne l'énergie et la transparence.

1310

**LA PRÉSIDENTE :**

1315

Monsieur Bogetic, je vais vous demander de conclure, parce qu'on a déjà utilisé nos 20 minutes.

**M. MILORAD BOGETIC :**

J'ai fait le tour.

1320

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1325

**M. MILORAD BOGETIC :**

Vous avez les documents. Vous avez en principe, en bref l'explication de l'ensemble.

**LA PRÉSIDENTE :**

1330           Merci beaucoup. Merci de votre contribution.

**M. MILORAD BOGETIC :**

1335           Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

1340           Merci. Alors, à ce stade-ci on va prendre un cinq minutes de pause et on revient à 20 h 40 avec monsieur Marcoux qui va intervenir. Merci beaucoup.

**PAUSE ET REPRISE**

**LA PRÉSIDENTE :**

1345           J'aimerais inviter monsieur Marcoux à venir nous présenter son mémoire, s'il vous plaît. Vous nous avez apporté des skis.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1350           C'est en plein ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1355           Bonsoir, Monsieur Marcoux.

**M. PIERRE MARCOUX :**

Vous permettez que je les apporte.

1360

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie. Alors, j'ai juste une question, êtes-vous venu en métro?

1365

**M. PIERRE MARCOUX :**

Oui.

1370

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Vous répondez à plusieurs de nos questions.

1375

**M. PIERRE MARCOUX :**

Bon. J'imagine que vous avez jeté un coup d'oeil sur mon mémoire.

1380

**LA PRÉSIDENTE :**

Votre mémoire, oui.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1385           Donc, c'est ça. Pierre Marcoux. Moi, je suis ici à titre citoyen. Je milite beaucoup pour le ski de fond dans la Ville de Montréal. Je considère que l'hiver c'est beau puis j'aime ça. Puis le ski de fond c'est un beau sport.

1390           Donc, je vais avancer tranquillement. Donc, quelle sera la place pour les skieurs dans le nouvel aménagement de l'avenue McGill College? C'est peu ça le thème de ma présentation.

1395           On voit sur les images ici, sur celle du bas, ça date de 1955, c'est une aquarelle faite par monsieur Washington où on voit justement des gens avec une calèche sur ski, des gens à gauche qui sont en train de tirer une traîne sauvage, puis à droite bien, c'est un traineau à chien. Donc, ça vient de votre site. Bien, c'est probablement le musée McCord probablement.

1400           Donc, on va continuer. Je trouve que c'est très bien en passant ce que les gens veulent faire. Je ne sais pas si c'est peut-être Ivanhoé Cambridge qui propose l'idée d'avoir un escalier monumental qui part de l'esplanade, qui rejoint finalement la rue. Parce que c'est une nette fracture comme le monsieur qui a parlé avant, c'est une grosse entrée de garage avant. Je trouve que c'est beaucoup plus beau comme ça.

1405           Donc, je vais aller sur un peu l'histoire de Montréal avec la neige et tout. Ça, ici bien, c'est une photo du musée McCord, c'est sur la rue McGill en 1869. J'en ai une autre sur la rue Mansfield, mais on voit vraiment qu'il y a beaucoup de neige.

1410           En fait, à Montréal il neige encore, mais c'est qu'on la ramasse tout le temps. On la ramasse., du point de vue skieur qui veut faire du ski urbain, peut-être un peu trop. Donc, le mont Royal, c'était un lieu de loisir, c'était les premières places où les citoyens Montréalais ont pu commencer à goûter au sport hivernal puis le ski de fond. Le ski de fond a été amené à Montréal par des professeurs de l'Université McGill et des Norvégiens, différentes personnes.

1415           Puis on voit aussi qu'il y avait beaucoup de gens qui faisaient de la raquette, des courses de raquette puis des promenades en ski de fond aussi. Le ski en fond, en fin de compte, le ski existait, c'était unifié, c'était le ski alpin, ski de fond, c'était tout ensemble avant. Ça n'existait pas

les différentes divisions. On parle d'il y a 100 ans. Puis vers 1930 ça a commencé à se séparer. Avant, on appelait ça le ski nordique en fin de compte, qui étaient les trois disciplines.

1420           Donc, on voit ici, le chemin des calèches sur Serpentin. Vous allez me dire « bien là, je suis en train de m'étirer, je m'en vais plus loin que l'avenue McGill College », mais c'est que c'est pour revenir. La compréhension même de l'avenue McGill College c'est la connexion avec le mont Royal. Donc, un des chemins pour aller sur le mont Royal, bien c'est le chemin du Serpentin qui est ici. Mais ça, c'était autrefois.

1425           Maintenant, qu'est-ce qu'on peut faire en 2018? On a la chance de finalement de réaménager la rue. Il faudrait penser à mettre en place des infrastructures d'accueil pour des skieurs, mais aussi c'est que la configuration estivale de la rue McGill College aurait une influence sur l'utilisation hivernale de ski de fond. Par exemple, si on met des bordures partout, on va avoir des problèmes si on veut faire du ski de fond.

1430           Donc, moi j'ai une photo ici, une carte de Frederick Law Olmsted. C'était la proposition, c'est le plan d'aménagement initial. Ce que j'ai mis en rouge, c'est une piste qu'on pourrait faire. Je vais aller avec le pointeur. J'imagine, c'est la ligne verte, c'est ça? Donc, on a ici, ça, c'est place Montréal Trust, le métro McGill est ici. Puis bon, on pourrait monter l'avenue McGill  
1435 College, l'avenue McTavish, passer, faire un tour dans le parc Rutherford, monter ensuite autour de l'institut Allen ici, puis d'aller en cette direction ici pour rejoindre le chemin Olmsted qui est ici, en fin de compte.

1440           Les plus sportifs pourraient accéder par ici, qui est un peu plus à pic. Mais ce chemin-ci, moi j'appelle ça le chemin du contour de l'Hôpital Royal Victoria existe. Puis je vais vous montrer des photos par la suite, c'est très intéressant t'sais comme potentiel de ski de fond. Ça, c'est une photo finalement aérienne de Google, Big Map que j'ai superposée. Les lignes de contour, les tracés ici jaunes pleins, c'est des nouvelles pistes de ski de fond, en fin de compte que je propose pour relier le mont Royal au centre-ville.

1445

1450 Ça ici, ce qu'on voit là, c'est une superposition de la carte de ski de fond actuelle, avec ce que je propose pour amener les skieurs à partir du centre-ville vers finalement le mont Royal. Parce qu'en fin de compte, l'avenue McGill College d'après moi, c'est un chemin d'accès principal pour accéder au mont Royal. C'est emblématique. On voit le mont Royal, mais aussi c'est sûr qu'on doit passer sur les terrains de l'Université McGill. Mais c'est à la Ville de faire des ententes. Bien, de toute façon, ils tolèrent déjà beaucoup de touristes qui passent sur leur terrain.

1455 Donc, là, je montre des photos de la rue McTavish qui est déneigée. Ça, c'est en février. On va continuer. Ensuite, au-dessus de la rue McTavish qui est nord de l'Université McGill, on a le parc Rutherford qui est magnifique, qui est méconnu en hiver en fin de compte. Puis ça, ici c'est le chemin de contournement de l'Hôpital Royal Victoria. Si je peux vous ramener quelques diapos en arrière, je vais vous montrer ici. C'est ce chemin ici en fin de compte, principalement, qui va comme ça ici. Parce que l'Hôpital Royal Victoria en gros, il est ici.

1460 Donc, je reviens. Ce chemin-là, vu que l'hôpital est fermé, il est peu utilisé. C'était un chemin avec des voitures qui stationnaient perpendiculaire. Donc, c'était comme un stationnement. C'était un chemin avec un stationnement, mais ça équivaut à finalement six voies de larges. L'année passée ce n'était pas utilisé beaucoup. L'hiver prochain non plus. On espère que, je souhaite que la Ville de Montréal fasse des ententes pour les skieurs puis qu'on puisse tracer des pistes. Mais ce n'est pas moi qui vais les tracer. Il faudrait que ça soit la Ville, la Ville en fin de compte qui fasse ça.

1470 Une autre utilisation aussi. Le ski de fond en fin de compte, moi je propose, c'est un mode de transport actif. Ce n'est pas juste je le propose, dans beaucoup de villes, pays c'est utilisé. Je crois que trois mois par année les gens du Plateau Mont-Royal, puis le Mile End qui serait ici, pourraient facilement descendre ici, comme ça ici, aller travailleur au centre-ville finalement, en ski de fond.

1475 On comprend que ce n'est peut-être pas tout le temps, mais plusieurs journées. Les gens qui habitent plus vers l'Oratoire, Côte-des-Neiges, pourraient aller... j'avoue que c'est un

tracé un peu plus long. Mais ce tracé ici qui est avec les flèches blanches, ils font des enquêtes origine destination, mais les gens qui habitent ici, leur destination c'est le travail ici.

1480 Donc, je continue. Pour promouvoir le ski de fond à Montréal puis aussi sur le mont Royal en fin de compte aussi, c'est de proposer des événements populaires de ski de fond. Moi je suis un des organisateurs du défi hivernal du parc Angrignon. C'est organisé avec le club Ramblers et d'autres gens, les Amis du parc puis c'est un bel événement. Puis je souhaite finalement qu'on ait des événements comme ça, comme on a aussi le Gatineau Loppet qui partirait du centre-ville pour aller monter sur le mont Royal et redescendre.

1485 J'ai ici une magnifique photo d'Oslo. C'est en Finlande, je crois. Puis c'est des photos qui représentent, pourraient représenter facilement le chemin McTavish, à côté du parc Rutherford. Donc, c'est vraiment bien, belle photo.

1490 Donc, mes recommandations en fin de compte, c'est le mobilier urbain. Quand les gens de la Ville vont faire la conception de ça, il ne faut pas qu'ils oublient qu'il y a un potentiel d'avoir une piste de ski de fond. Moi je propose d'en avoir. Mais c'est comme je vous mentionne, il y a des choses qu'on ne peut pas faire si on fait du ski de fond.

1495 Je suggère aussi qu'il y ait des pavillons d'accueil. Il y a suffisamment d'édifices autour de l'avenue McGill College que la Ville pourrait probablement faire une entente, dire « bien, c'est à cet endroit-là que les skieurs partent ». Puis il faudrait regarder aussi, réfléchir à la politique de gestion de la neige. C'est-à-dire, je comprends très bien qu'il faut rendre les trottoirs secs le plus vite possible, tout ça. Mais je veux dire, si on peut laisser une place pour qu'on puisse faire du ski de fond, bien ça serait bien. Surtout qu'on en a tellement de neige des fois, qu'on ne sait pas où la mettre. Bien, il faut faire une réserve et d'en mettre, de l'étendre sur la piste quand il faut, quand il y en a moins.

1500  
1505 Donc, pour faire ça, bien il faut aussi que la Ville investisse, pas beaucoup, parce qu'en fin de compte, le ski de fond ça ne coûte pas cher à part, il faut qu'on aille une place d'accueil, du

damage, c'est-à-dire de l'entretien puis de la signalisation. La signalisation, j'en ai amené ici. J'aime ça vous montrer différentes choses.

1510 Au lieu d'avoir des affiches avec les fameuses baguettes... On voit partout ça à Montréal ces affiches-là, avec no parking, qu'on déneige. Bien là, on pourrait avoir piste de ski de fond.

1515 Une autre chose qu'on pourrait avoir aussi au sol c'est ce qu'ils font finalement dans les centres, lors de compétition de ski de fond, c'est beaucoup de choses comme ça ici. Puis ils sont probablement en plastiques dans les choses professionnelles. Mais pour la Ville de Montréal, ça irait très bien. Parce qu'on pourra avoir ça en carton. Ici c'est un peu mince, puis ça peut passer dans la souffleuse dans dommage, rien. Parce que ces trucs-là finalement, c'est ça le principe, les affiches de pas de parking, c'est que s'ils les échappent dans la souffleuse ce n'est pas bien grave.

1520 Donc, la signalisation, j'en ai parlé. Puis finalement, aussi ça serait d'établir des droits de passage avec l'Université McGill, avec le propriétaire inconnu, bien actuel ou futur de l'Hôpital Royal Victoria. Je ne sais pas c'est qui le propriétaire.

1525 C'est sûr que si des gens organisent des évènements ou bien la Ville organise, offre ça aux citoyens, bien il faut avoir des ententes, juste au point de vue assurance.

1530 Donc, j'ai ici un exemple d'aménagement incompatible avec le ski de fond. C'est-à-dire quand on a... ici c'est aux Pays-Bas, ils ont fait comme un bassin, ils ont mis des blocs pour marcher. En hiver ça a l'air très cute, mais je peux vous dire qu'en dehors même que dire que ce n'est pas compatible pour du ski de fond, c'est que c'est incompatible pour Montréal. Parce que les gens vont marcher là-dessus. Ils vont tomber. En tout cas, point de vue ski de fond, ce n'est pas bon.

1535 Ce côté-ci c'est la même chose. Plein de bordures partout, des murs, tout ça. C'est difficile à déneiger. Oublions le ski de fond, c'est très difficile de déneiger. Ici, plus proche de nous sur la rue St-Jacques, on a sorti dans les années 70 des arbres avec des cornières en inox.

1540 C'était très cute, mais ça ne marche pas. Mais on continue ce principe-là, même le Square Cabot en face de l'ancien forum de Montréal, proche d'Atwater, on a des grosses bordures. Des bordures comme ça, si on fait un aménagement sur McGill College, il faut essayer d'en avoir le moins possible au point de vue les gens qui sont aveugles, au point de vue skieurs aussi.

1545 Donc, je reviens à la photo ici que je trouve vraiment magnifique. En gros, je crois que Montréal a l'opportunité de mettre en place sur l'avenue McGill College des infrastructures puis quelque chose de vraiment intéressant où qu'on aurait, promouvoir les sports hivernaux.

Puis j'ai plein d'autres images sur la suite, mais je veux dire, je vais arrêter là, puis je vais vous laisser me poser des questions puis à la fin je pourrai peut-être passer rapidement quelques photos.

1550 **LA PRÉSIDENTE :**

1555 Merci beaucoup. On a lu votre mémoire avec attention particulièrement, parce que c'était un de ceux qui proposaient une utilisation hivernale, notamment de la future place. Et vous dites finalement que ça devient, vous voyez que la place McGill devient une espèce d'entrée vers la montagne, entrée naturelle vers la montagne à travers le ski de fond.

1560 On se pose certaines questions au niveau technique. Entre autres, dans la proposition actuelle on garde quand même une circulation est-ouest, sur les axes est-ouest. Alors, comment est-ce que vous voyez la continuité de votre piste?

**M. PIERRE MARCOUX :**

1565 C'est une bonne question. Je suis pragmatique puis si j'étais très dur et dire, proposer quelque chose qui n'est pas faisable. Bien, je vais dire « bien, c'est 100% une piste de ski de fond. On ferme les rues et tout ça.

1570           Moi-même je l'ai fait souvent ce circuit que je vous propose, puis ça se fait quand il y a beaucoup de neige. Ça se fait moins bien quand ça commence à se faire déneiger. Autrement dit, le lendemain de la tempête c'est encore bon, c'est encore froid, ce n'est pas un problème. Mais dès que les gens commencent à mettre du sel, bien là, il faut arrêter, il faut enlever nos skis, traverser. Ou bien on met des vieux skis puis ça ne nous dérange moins. Il faut dire que ce n'est pas tout le monde qui a des vieux skis, que ça ne les dérange pas. Moi, mes skis sont neufs, je les enlèverais aussi.

1575           Mais donc, c'est de trouver la combinaison magique ou idéale pour permettre la circulation, puis aussi de permettre un évènement ou du ski.

1580           Je vous ai proposé quatre dimanches du mois de janvier. Il faut comprendre que les gens qui vont partir le dimanche matin, à partir, disons de l'avenue McGill College vont avoir des belles conditions pour partir, parce qu'on pourrait avoir déversé de la neige aux intersections. On aurait peut-être des policiers ou des affiches disant : « Faites attention, évènement de ski. » Puis c'est sûr qu'à la fin de la journée ça va se dégrader. Les gens qui vont revenir, il va falloir qu'ils enlèvent peut-être leur ski sur Sherbrooke. Ils vont les remettre après avoir traversé l'intersection.

1585           Je pense que Maisonneuve on pourrait peut-être... ça dépend encore toujours de la température, ça dépend de l'enneigement, puis la température de l'asphalte en fin de compte. Parce que ça, c'est difficile, si c'est au soleil puis c'est chaud, même si on a des volontaires pour mettre de la neige, ça va fondre. Ça dépend des conditions.

1590           On a eu l'autorisation avec le défi hivernal du parc Angrignon de faire ça sur La Vérendrye. Les pompiers étaient d'accord. Les gens qui nous offraient le plus de difficulté c'était les fonctionnaires et tout. Ils avaient peur. Les pompiers, ce que j'ai compris, eux autres s'il y a ça de neige, ce n'est pas un problème, le camion va passer. C'est sûr qu'on ne leur demandait pas ça de neige.

1595           Finalement, on ne l'a pas fait cet hiver-là qu'on avait eu la permission de traverser le boulevard de La Vérendrye pour aller vers le fleuve, pour différentes raisons, mais on a eu

1600 l'évènement quand même. Mais on a demandé aux gens d'enlever leur ski. C'est parce qu'en fait, c'est que l'arrondissement ne voulait pas nous amener, utiliser une chargeuse pour étendre la neige. Donc, on n'avait pas assez de volontaires pour pouvoir mettre la neige. Puis on a dit : « O.K. C'est correct. Enlevez vos skis puis traversez. » C'était vraiment bien. Parce que c'était avec l'institut Douglas qu'on a organisé ça.

1605 C'est la même chose ici, McGill. C'est qu'il faut avoir l'autorisation puis l'aval des institutions en fin de compte. McGill, l'hôpital et des choses comme ça.

1610 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous le voyez plus comme un évènement spécial qui arriverait à des moments particuliers?

1615 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Mais j'aimerais bien que ça soit quatre dimanches, semaine, du moins quatre matins. Puis par contre, sur l'avenue McTavish, on pourrait avoir ça probablement 20, 30 jours, ça dépend. Ça dépend comment la Ville finalement déneige. Il faudrait probablement enlever les skis sur l'avenue des Pins, puis Docteur Penfield. Une question de sécurité publique. Mais je  
1620 veux dire, encore là, ça dépend. Je suis ouvert à des compromis.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Collègues?

1625

**LA COMMISSAIRE :**

1630

Mais c'est peut-être dans la suite de ce que vous avez évoqué. Donc, la question de la cohabitation avec d'autres usagers actifs. Parce que le vélo en hiver ça se fait de plus en plus à Montréal. Par exemple, des cyclistes qui partageraient cet espace avec vous ou même des cyclistes. Et peut-être revenir sur votre image en Norvège. En fait, l'image que vous affichez où on voit des skieurs qui descendent et une voiture qui vient dans le sens contraire.

1635

Donc, j'aimerais vous entendre un petit peu sur la cohabitation de tous ces modes?

1640

**M. PIERRE MARCOUX :**

Bon. Les cyclistes ce n'est pas l'idéal. Bien, je veux dire, sur une rue qui est large comme ça, ce n'est pas un problème. Mais, je veux dire, je ne suis pas pour avoir des cyclistes sur les pistes de ski de fond du mont Royal par exemple ou le parc Angrignon. Ça, ce n'est pas convivial. Ça ne se fait pas.

1645

Mais pour un chemin comme une rue qu'on ouvre. Bien, si on peut dire « ça, c'est une zone pour cycliste hivernale avec des fat bikes », mais il n'y en a pas tant que ça des gens qui ont de l'argent pour acheter les vélos avec les grosses roues.

1650

Mais je crois qu'il y a un compromis à faire et à trouver. Mais c'est sûr qu'on ne pourra pas faire, amener des cyclistes sur le mont Royal l'hiver. Je crois que Les amis de la Montagne ne seraient pas heureux de ça.

1655

**LA COMMISSAIRE :**

Pas sur la montagne, mais je parle vraiment de McGill College.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1660 Oui. Bien, McGill College ça se peut. C'est juste qu'il faut que ça soit chacun, ça ne peut pas être sur la même piste. C'est juste ça. Il faut essayer de partager. Je veux dire, des corridors séparés. C'est à peu près ça, oui.

**M. LE COMMISSAIRE :**

1665 Pour la suite de votre initiative, faisons une hypothèse que oui, on l'essaie. Vous parliez d'un comité permanent McGill College et de budget partagé entre partenaires.

1670 Vous pouvez nous en dire davantage sur la structure ou le fonctionnement et le financement d'une initiative comme celle-là?

**M. PIERRE MARCOUX :**

1675 Bien, je n'ai peut-être pas parlé de budget, mais j'ai parlé quand même d'un comité, vous dites permanent. Bien, le mot « permanent » n'est pas là, mais comité de skieurs, c'est ça, advisor en anglais, mais oui.

1680 La fédération de ski de fond puis triathlon Québec... Vous parliez justement de cohabitation, différente utilisation. Triathlon Québec organise des événements dans le parc Maisonneuve qui sont extraordinaires. Bien, c'est le deuxième hiver qu'ils font ça. Puis la Fédération de ski de fond aussi ils attendent ardemment à dire : « Bon, bien on va s'investir. »

1685 Donc, ces gens-là, il y a différents clubs aussi à Montréal, Skimco par exemple. Je ne suis pas membre de Skimco, mais c'est un club bien établi sur le mont Royal. Il y a Naturafond à Lasalle aussi, qui nous aide avec les Amis du parc Angrignon.

Donc, il y a toutes ces associations-là de skieurs, ils ont des idées, ils ont de l'expérience. Donc, si vous recrutez certaines personnes puis j'ai leurs coordonnées dans le mémoire, je pense à une des dernières pages. Puis il y a moyen de créer un comité.

1690

Côté budget. Bien là, c'est sûr que si un budget, ça semble plutôt dire « bien là, on fait un évènement ». Bien là, les gens s'inscrivent, ils achètent un dossard, des choses comme ça. Là, ça s'autofinance. Ça, c'est une autre chose. Mais il y a des événements sportifs qu'il y a des organisateurs qui font ça, dont moi-même au parc Angrignon. Mais c'est qu'il y en a à Québec aussi. Il y a plein. À Gatineau, ils font ça aussi.

1695

Donc, il s'agit juste de mettre des conditions favorables puis dire, de montrer... La Ville doit montrer de l'ouverture. Parce que si finalement les organisateurs passent la moitié, six mois par année juste à essayer de dire « bien, on va fermer les rues au moins quatre heures » ou des choses comme ça. Puis que c'est oui, non, non, puis avec des assurances. Ça devient très lourd. Il faut que la Ville croie à ça.

1700

Si on a signal clair de la Ville, la majorité des clubs et fédérations vont appuyer puis ils vont aller en arrière avec des organisateurs d'un évènement ou de dimanche matin de ski de fond.

1705

**M. LE COMMISSAIRE :**

Ce que je comprends, c'est que vous espérez, vous souhaiteriez que la Ville prenne le leadership d'une initiative comme celle-là?

1710

**M. PIERRE MARCOUX :**

Au point de vue technique, oui.

1715

**M. LE COMMISSAIRE :**

Juste la logistique de déploiement.

1720 **M. PIERRE MARCOUX :**

De déploiement de la neige, des choses comme ça, oui.

1725 **M. LE COMMISSAIRE :**

Mais le leadership de l'opération, de l'évènement lui-même?

1730 **M. PIERRE MARCOUX :**

Bien, moi j'en organise un au parc Angrignon. Je ne serai pas nécessairement celui qui l'organiser sur le mont Royal, mais je peux vous donner beaucoup de noms, puis on verra. Il y a plusieurs personnes.

1735 **M. LE COMMISSAIRE :**

Mais ce que vous dites, il y aurait des équipes, des clubs assez forts, assez bien organisés pour prendre la commande d'organiser comme ça une excursion McGill, montagne, retour?

1740 **M. PIERRE MARCOUX :**

1745 Ah oui, oui. Je peux vous dire, le club d'orientering Ramblers, c'est le club d'orientation Ramblers plutôt. Ils font de l'orientation. Ils font 12 évènements par année l'été, un peu partout sur l'île de Montréal, puis ils en organisent deux ou trois par hiver aussi. Donc, ils sont intéressés.

**M. LE COMMISSAIRE :**

Donc, il y a des ressources locales?

1750

**M. PIERRE MARCOUX :**

Oui, oui, oui.

1755

**M. LE COMMISSAIRE :**

C'est ce que je voulais savoir. O.K. Merci.

1760

**M. PIERRE MARCOUX :**

Je ne suis pas membre de ces clubs-là, mais je les connais, je les appuie puis je les aide.

1765

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Marcoux. Merci, c'était enfin, c'est au moins une vision très originale tout au moins. Alors merci de votre contribution.

1770

**M. PIERRE MARCOUX :**

Un dernier point. C'est juste pour dire, si je me fais accoster par un policier du métro, parce qu'on peut avoir une amende quand on se promène avec des skis, c'est un peu bizarre. Parce que ça ne prend pas tant de place que ça. Ce que je donne comme réponse, mais j'ai eu la chance de ne jamais recevoir une amende ou de me faire accoster par un policier. Mais ce que je dis : « C'est un instrument d'arpentage que j'ai ici. » Même si mes skis sont dedans. Parce

1775

qu'avant qu'ils rentrent en fin de compte, il faudrait qu'ils fassent un papier de fouille ou quelque chose, une perquisition.

Je vous souhaite une bonne soirée à tous.

1780

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'appellerais maintenant monsieur Cameron Charlebois, s'il vous plaît, à venir présenter son mémoire au nom de l'Université McGill.

1785

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1790

Bonsoir, Madame Ollivier, Monsieur Duhamel, plaisir de vous revoir, Madame Ananian, bonjour. Cameron Charlebois, je suis directeur exécutif du bureau de planification et développement de l'Université McGill et accompagné de Dicki Chhoyang qui est directrice des relations avec les parties prenantes dans nos efforts de planification, ainsi que chargée de projet pour le Royal Victoria.

1795

Donc, je vous fais grâce de lire le mémoire, c'est assez court, mais je ne le fais pas. Je voulais juste peut-être tirer quelques conclusions et quelques synthèses. Pour nous, nous sommes d'abord en pleine planification de notre campus. Évidemment, le campus est bâti, mais ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas un plan directeur.

1800

Les besoins de l'Université sont en évolution constante. Nous avons des demandes de nouveaux espaces. Il faut requalifier nos bâtiments pour répondre aux besoins modernes. Donc, la planification nous est très importante, même si le campus a l'air d'être déjà bâti.

1805

1810 En disant cela, nous sommes, ça a été mentionné dans, je suis certain, un bon nombre des mémoires que McGill est à l'autre bout de McGill College et fait le contreponds en quelque sorte du nouvel aménagement de la place Ville Marie. Et je vous voulais vraiment, comme on insiste dans notre mémoire, insister sur le point que pour nous ça fait un ensemble. Ça fait un tout. Le campus de McGill - puis je vais décliner ça dans quelques propos dans un instant. Mais l'ensemble urbain que ça constitue de la place Ville Marie, l'avenue McGill College et le campus de McGill allant jusqu'au mont Royal. Si on regarde la question d'aménagement ça doit être regardé comme un tout.

1815 Et ce tout-là est en train de se transformer ou se qualifier par des grandes initiatives. La Place Ville Marie qui construit l'escalier qu'on désire depuis très longtemps. Le réseau, le REM qui arrive en plein milieu de l'avenue. Le Royal Victoria, dont je parlerai dans quelques instants, et notre plan directeur comme tel, qui va requalifier en quelque sorte le campus pour vraiment axer sur les piétons. Puis le transport actif et l'accès actif au campus, ça va s'offrir davantage dans notre planification et surtout en vue de notre bicentenaire, comme un lieu d'activité ouvert au public. Et donc, nous allons accueillir le public sur notre campus.

1825 Alors toutes démarches qui affectent l'avenue McGill College commencent à affecter beaucoup l'emploi et l'occupation de notre campus, surtout la partie inférieure.

1830 Nous avons des grands projets qui sont en préparation. J'en parlerai du Royal Victoria, mais avant ça, nous avons la requalification de notre bibliothèque, notre complexe bibliothécaire qui va être un grand projet, qui est en préparation. Nous avons l'aménagement de notre rue centrale qui mène vers notre pavillon central, le pavillon des arts qui va être redéveloppé, réaménagé pour exprimer d'abord qu'il n'y a plus de voiture sur notre campus. Donc, c'est très actif. Mais beaucoup vont s'axer sur le Royal Victoria.

1835 Il y a eu des questions posées, j'ai entendu, sur qui est le propriétaire du Royal Victoria. Mais la décision a été prise. La décision a été prise et annoncée au mois de juin dernier que l'ensemble du site va appartenir à la Société québécoise des infrastructures, mais la partie du pavillon originale du complexe hospitalier au coin de l'avenue des Pins et University. Donc, les

ails avec le pavillon principal et la partie immédiatement en arrière vont appartenir à McGill, où nous allons installer un pavillon qu'on évalue à 50 000 mètres carrés. Donc, une population d'au-delà de 4 000 personnes et 1 200 étudiants en mouvement.

1840

Et le reste du site va être requalifié et redéveloppé par la Société québécoise des infrastructures. Ce qui veut dire qu'il y aura une grande population sur le site du Royal Vic dans pas très longtemps. Disons 10 ans. Parce que le projet de mobilisation autour de ça, c'est un grand projet.

1845

Alors, si on regarde le lien, donc le développement de l'avenue ou la requalification de l'avenue comme un espace central pour les Montréalais, connexe avec la Place Ville Marie qui est déjà une grande destination, connexe avec le campus de McGill. Nous sommes dans le chemin de migration de tout ce qui est axé sur le McGill vers le Royal Vic. Et ça, c'est un propos qui n'est pas anodin, dans le sens que le mouvement piéton de toutes les personnes, de toutes sortes à travers notre campus, ça va être très important.

1850

Alors, le plaidoyer que nous faisons très simplement, c'est quand on arrive à regarder l'aménagement de l'avenue McGill College il faut le regarder vraiment dans son ensemble, une sorte de chapelet de grande composante d'un espace urbain, la place Ville Marie, l'avenue dans ses différents tronçons, le campus de McGill qui, d'ailleurs s'étend à l'intérieur du campus par une allée qu'on appelle Thomson Lane jusqu'au pavillon original de la Faculté de médecine, qui va donner accès au Royal Vic et le mont Royal à l'intérieur même du campus.

1855

Donc, vu cette vision d'ensemble, nous nous offrons à participer activement dans le design de l'avenue, d'offrir toutes nos réflexions sur notre propre campus. D'ailleurs, il y a eu déjà un contact pris auprès de notre école d'urbanisme et l'école d'architecture pour qu'on monte une charrette qui va regarder ça avec des étudiants en architecture, probablement des deux universités ou peut-être même les quatre, c'est à voir. Nous allons prêter notre support aussi à cette démarche.

1860

1865

1870           Donc, tout simplement nous voulions soumettre le mémoire pour faire ce point-là. Rappeler la relation très intime entre McGill College et le campus McGill, qui porte le même nom évidemment. Et maintenant que nous allons requalifier ça avec des grandes interventions régionales, même avec le REM et la constitution d'un espace pour tous les Montréalais aussi central que McGill, mais pas juste une entrée qu'on appelle Roddick. C'est tout ce qui est en arrière de cette entrée-là.

1875           Et un de nos objectifs dits par notre principal d'ouvrir le campus aux Montréalais, c'est vraiment ça. Les gens, les Montréalais aujourd'hui semblent s'arrêter à la porte d'entrée et n'entrent pas au campus. Ils ne se sentent peut-être pas les bienvenus. Notre intention avec le bicentenaire et les activités qui vont se passer là, c'est de vraiment ouvrir le campus aux Montréalais et les faire sentir les bienvenus chez nous.

1880           Comment ça va se faire, nous allons voir. Mais c'est vraiment ça que nous visons. Alors, avec ça je vais m'arrêter là, puis heureux de répondre à vos questions. Puis j'invite Dicki aussi de répondre, de contribuer aussi.

1885           **LA PRÉSIDENTE :**

          Au fond, c'est ça. Vous êtes l'autre pendant de la place Ville-Marie. Vous l'avez bien dit sur ces questions-là. Donc, il faut aussi réfléchir, j'imagine, de la même façon que la place Ville Marie a réfléchi pour pouvoir se réapproprier cet espace-là aussi.

1890           **M. CAMERON CHARLEBOIS :**

          Exactement.

1895           **LA PRÉSIDENTE :**

Vous parlez, vous allez rendre votre campus sans voiture. Donc, est-ce que dans votre idée, la place aussi est une place entièrement piétonne où il y a quand même un accès qui est conservé aux voitures?

1900 **M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1905 Je pense qu'on peut certainement explorer. On n'a pas réfléchi profondément là-dessus mais on peut explorer entre piéton et espace partagé. Mais certainement pas ce que nous voyons dans cette image-là. Je pense que ce temps-là est révolu. Donc, l'idée de prendre plus, de consacrer plus de place aux activités piétonnes, aux activités de loisirs ou de repos, whatever. C'est le bienvenu. Je pense que ça complète un peu, mettons le devenir du McGill College qui a été espéré même avant que c'était l'avenue que nous voyons là.

1910 Et je pense que nous étions tous présents lors de la grande mobilisation pour arrêter qu'on mette la salle de concert OSM en plein milieu de la rue. Puis ça a donné au moins un premier geste, puis maintenant le deuxième sera le bienvenu.

1915 Mais piétons oui. Je pense que oui. Ça peut très bien marcher. Évidemment, les riverains vont avoir quelque chose à dire là-dessus. Ils vont avoir leurs besoins aussi, mais ça peut constituer un très bel espace.

1920 Lors du moment du design, ce qui me préoccupe personnellement. Je siège aussi au comité d'accompagnement pour la rue Ste-Catherine, que j'ai exprimé qu'il faut éviter le problème au moins, surtout en haut de la rue Ste-Catherine, entre Ste-Catherine et Sherbrooke, d'avoir une plaza bordée de plaza. Parce que tous les édifices à bureaux sont en recul sur la plaza. Donc, ça va faire un très grand espace. Ça va prendre quelque chose pour animer ça et le rendre convivial.

1925 **LA COMMISSAIRE :**

1930

Moi je trouvais particulièrement intéressant à la fois dans le texte et dans votre exposé de maintenant, la question de l'ouverture du campus et peut-être aussi la redéfinition de l'espace de travail ou d'aménagement qui ne s'arrêterait pas au portail Roddick. Donc, si je comprends bien de votre part, on intègre le campus jusqu'au Royal Vic à l'intérieur de la réfection, du réaménagement.

1935

Est-ce que vous pouvez peut-être préciser, même si vous n'êtes pas encore certain du type d'aménagement par rapport à l'ouverture du campus. Donc, peut-être certains scénarios concrets. En fait, qu'est-ce qu'on pourrait faire effectivement pour l'ouvrir?

1940

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1945

Ça, c'est vraiment dans le cadre de la planification pour le bicentenaire qui est en 2021. On peut avoir des activités saisonnières ou même permanentes comme des scènes. C'est déjà réfléchi au moins pour une période de temps après le bicentenaire. On aimerait, peut-être je me devance un peu, mais un exemple ça serait d'être en collaboration avec les Francofolies ou des festivals de ce type-là, pour vraiment ouvrir, faire connaître aux Montréalais le campus de McGill et les inviter à venir nous visiter et y rester. Ce n'est pas une question de faire juste un lieu de passage, mais tout est à définir. Mais je vous partage la parole de notre principal qui dit « il faut ouvrir le campus vers la Ville ».

1950

**LA COMMISSAIRE :**

Mais ce n'est pas une ouverture physique forcément. C'est une ouverture d'inviter les gens, les communautés à l'intérieur?

1955

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1960

Tout à fait. Mais vous comprenez que nous sommes sur le mont Royal dans l'enceinte du site patrimonial du mont Royal. Alors, toucher au portail Roddick en l'enlevant pour le rendre plus ouvert. Je pense que ça ne passerait pas. Donc, il faut trouver d'autres manières de faire des gens traverser ce portail-là et venir profiter de cet espace vert qui est vraiment magnifique. C'est évident.

On va essayer d'aménager de sorte que c'est visiblement accueillant.

1965

**M. LE COMMISSAIRE :**

Dans la notion d'arrimage, il y a la notion de perspective visuelle sur le mont Royal qui était le terme principal des débats de 1984 et 85 et qui revient encore aujourd'hui.

1970

Pour bien me situer, les immeubles que l'on aperçoit en fond de scène sur cette photographie, c'est cette partie-là qui revient à l'Université McGill?

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1975

Non. C'est une bonne question, parce que le monde comprend mal ce qu'ils voient dans cette photo-là.

1980

Donc, ce qu'on voit en premier plan ici, ça, c'est la Faculté des arts avec le drapeau de McGill dessus. Ce pignon-là c'est l'aqueduc de Montréal. C'est le réservoir de Montréal, le réservoir Rutherford. Ça, c'est le pavillon de la machinerie, le fonctionnement du...

**M. LE COMMISSAIRE :**

1985

...les pompes.

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

1990 Oui, c'est ça. En arrière, cette grande tour-là c'est le pavillon Ross qui est un des bâtiments excédentaires. Donc, le pavillon originaire du Royal Vic on ne le voit pas. C'est caché derrière ces constructions-là. Ça, c'est le pavillon Ross qui était l'unité de soin pour les riches, qui est la tour qu'on voit du centre-ville, qui va appartenir à la Société québécoise des infrastructures.

**M. LE COMMISSAIRE :**

1995 Tout à l'heure vous avez parlé d'une construction ou réaménager des immeubles du Royal Vic ou vous ajoutez des immeubles et est-ce que ce paysage construit que l'on voit au fond va changer?

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2000 Non.

**M. LE COMMISSAIRE :**

2005 Non?

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2010 Non. D'ailleurs, si nos plans sont poursuivis de la manière qu'on les conçoit aujourd'hui, il y a une partie des bâtiments du Royal Vic, si vous êtes au coin d'avenue des Pins et University, vous allez voir le pavillon du Royal Vic et en arrière des pavillons qui ont été ajoutés, des années 50, qui sont trop hauts. L'idée c'est de les abaisser, sinon de les enlever et construire plus bas après ça, de sorte à ouvrir des vues vers le mont Royal. Donc, d'ici on ne le verra pas, parce qu'on ne voit toujours pas ces bâtiments-là.

2015

Alors, ce profil-là va rester relativement inchangé, à moins que l'utilisateur du pavillon Ross arrive à faire des changements qui seraient acceptables dans la collectivité.

**M. LE COMMISSAIRE :**

2020

Maintenant, autre aspect. Vous êtes disposé comme institution à participer au design de l'avenue McGill College et surtout à la jonction entre votre propriété et la propriété publique.

2025

Comment vous envisagez votre participation à cet effort-là, à l'intérieur d'un comité, d'une société?

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2030

Ça peut être de bien des façons. On ne connaît pas comment le design va se faire. Est-ce que ça va être un concours? Est-ce que ça va être par un mandat octroyé à un consortium de designers urbains et d'architectes et d'urbanistes? Peu importe la manière que ça se fait, nous allons être là.

2035

Donc, s'il y a la possibilité de participer dans des charrettes, d'ailleurs nous allons faire la charrette que j'ai mentionnée tantôt, si tout va bien. Je pense que ce n'est pas tout ficelé encore, mais ça devrait l'être bientôt. Et s'il y a des opportunités qu'on puisse participer activement dans le design, avec grand plaisir. Nous allons dédier les ressources nécessaires pour être là. Si ça se limite à participer sur des comités aviseur, également nous allons avec grand plaisir nous allons participer à ce niveau-là.

2040

**LA PRÉSIDENTE :**

2045 Dans le cadre des célébrations du bicentenaire, vous parlez de legs. Vous parlez d'un  
désir de laisser des legs. Est-ce que vous avez une idée déjà de la nature de ces legs-là, et est-  
ce qu'ils sont en interrelation avec le réaménagement de l'avenue McGill?

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2050 Mais je n'ai pas la réponse à la première question. C'est en définition à l'heure actuelle.  
Mais un des legs qui a déjà été discuté c'est que McGill soit ouvert au public Montréalais pour  
toujours.

2055 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2060 Donc, c'est le premier legs. Ce n'est pas facile à accomplir, mais nous avons commencé  
à penser à comment nous pouvons, par des activités récurrentes arriver à ce but-là. En terme  
d'aménagement physique, je pense que cette consultation et le travail qui va se faire sur l'avenue  
McGill College va nous aider beaucoup à concevoir exactement qu'est-ce qui pourrait être un  
2065 legs.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Parce qu'en terme de temporalité, vous parlez de 2021.

2070 **M. CAMERON CHARLEBOIS :**

Oui.

2075 **LA PRÉSIDENTE :**

Et on sait que la place devrait être conçue aux alentours de ce même échéancier, qui est celui de la fin des travaux du REM. Oui?

2080 **Mme DICKI CHHOYANG :**

Oui, bonsoir. J'aimerais renchérir sur les propos de monsieur Charlebois en lien avec le legs lors des célébrations du bicentenaire.

2085 Alors, ce n'est pas seulement un legs physique. Ce n'est pas seulement rendre le campus plus accueillant au grand public, de défaire les barrières physiques, mais aussi les barrières psychologiques dans le sens que McGill étant une institution anglophone, de vraiment ouvrir le campus pour que la société civile québécoise peut se l'approprier comme faisant partie intégrante d'un patrimoine québécois. Et de vraiment faciliter cette appropriation-là en l'intégrant tant dans le design urbain de l'avenue McGill College, mais aussi dans les célébrations, les activités de différents festivaux, comme monsieur Charlebois l'a mentionné.

2090

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2095 Je pense que c'est bien dit. Je vais juste ajouter un petit point. Nous investissons aujourd'hui des dizaines et dizaines de millions de dollars dans la réfection de nos façades. Puis McGill possède le plus grand – on se le dit, la plus grande collection de bâtiments patrimoniaux à l'extérieur des enceintes du Vieux-Montréal et Vieux-Québec. T'sais, on a 150 bâtiments dont la plupart est patrimonial et aussi qui figurent tous sur le mont Royal. Donc, dans l'enceinte du mont Royal.

2100

Alors, offrir ça au public, expliquer ça au public, leur montrer ce que ça représente ce patrimoine-là, c'est quand même un bon début.

2105 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, tout à fait.

2110 **M. LE COMMISSAIRE :**

Et un beau défi.

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

2115 Un beau défi, tout à fait.

2120 **LA PRÉSIDENTE :**

Et donc, qui conçoit aussi au fond cette arrivée ou cette ouverture de McGill comme une extension de la place, tout à fait.

2125 **M. CAMERON CHARLEBOIS :**

C'est la volonté. C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

2130 Parfait. Alors, on vous remercie beaucoup, Monsieur Charlebois.

**M. CAMERON CHARLEBOIS :**

Et je vous remercie aussi, merci beaucoup et bonne soirée.

2135

**LA PRÉSIDENTE :**

Je m'excuse, on a votre nom, est-ce qu'on a pris en note votre nom? Ça serait bien de le laisser, merci, pour faciliter les choses.

2140

J'inviterais maintenant madame Fanny Cardin-Pilon et monsieur Tremblay à venir nous adresser la parole au nom de Héritage Montréal, s'il vous plaît. Bonsoir.

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2145

Bonsoir. Je m'appelle Michel Tremblay, je suis ingénieur, président du comité patrimoine et aménagement d'Héritage Montréal. Je suis accompagné de Fanny Cardin-Pilon qui est chargée de projet chez Héritage Montréal, chargée de projet patrimoine et aménagement également.

2150

Donc, ce qu'on vous présente ce soir, on va présenter à deux, c'est une réflexion qui a été faite en comité, donc à Héritage Montréal. Ce n'est pas seulement nous deux. C'est le comité patrimoine et aménagement.

2155

Donc, on vous remercie de nous accueillir malgré l'heure tardive. Notre intervention devrait être quand même assez courte. Plus tôt aujourd'hui nous vous avons fait parvenir un document sur lequel est basée notre présentation.

**LA PRÉSIDENTE :**

2160

Dont nous avons pris connaissance. Alors, nous avons des questions, essayez de prévoir de nous laisser un petit temps pour qu'on puisse intervenir.

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2165

D'accord. McGill College c'est un projet qui remonte à quand même plus de 160 ans. C'est un tronçon de rue qui a été cédé par l'Université McGill en 1856. Et dès ses débuts c'est devenu une avenue, une voie urbaine prestigieuse, surtout à cause de la vue incroyable qu'elle donne sur le mont Royal et la silhouette du mont Royal.

2170

Dans le plan directeur de Montréal, en 1952 il a été envisagé un élargissement de la rue à 120 pieds, encore là pour maximiser la vue sur la montagne.

2175

Ça a été mentionné par plusieurs. Au début des années 80 il y a eu le projet de construction d'une salle de concert combiné à un centre commercial qui aurait bloqué cette vue et la société en général. Donc le milieu des affaires, le milieu de l'aménagement, Héritage Montréal s'étaient opposés à ce projet. Et avait incité les promoteurs à organiser des audiences publiques, une consultation. Et finalement, a modifié son projet. Donc, la vue a été sauvée.

2180

C'est finalement, probablement une des plus belles vues qu'on peut voir à Montréal, la perspective sur la montagne.

2185

Donc, le réaménagement de la rue Ste-Catherine ouest, la transformation de l'esplanade de la Place Ville Marie avec l'escalier, le Réseau express métropolitain, c'est sûr que ça, c'est des changements majeurs dans l'environnement de McGill College et ça justifie amplement de revoir l'aménagement, de faire une mise à jour de cet aménagement.

2190

Héritage Montréal souhaite que ça soit un réaménagement qui soit fait dans un souci de continuité puis dans le respect de l'esprit du lieu. Alors ça, on va élaborer un peu plus sur la question de l'esprit du lieu.

2195

L'avenue comme on la connaît aujourd'hui ça résulte beaucoup du plan d'aménagement des années 50. Et il y a un esprit du lieu qui s'est forgé au fil des ans. Il y a comme une sorte d'opposition ou des contrastes qu'on retrouve dans McGill College. D'un côté il y a le campus de l'Université, qui est un espace très vert, très végétalisé avec la montagne qui est l'attrait

2200 numéro1. Et de l'autre côté, à l'autre bout de la rue c'est la place Ville-Marie, c'est un édifice moderniste, c'est une place où le béton est présent. Et la Place Ville Marie c'est aussi un symbole pour Montréal. C'est la modernité. C'est la ville souterraine qui s'est développée, c'est la hauteur. Et puis entre les deux, bien on a un alignement qui s'est construit d'édifices d'architectures diverses. En fait, il y a une belle variété d'architecture sur McGill College.

Et les trottoirs sont larges et il y a une belle collection d'oeuvres d'art qui viennent agrémenter la fréquentation pour les promeneurs.

2205 En fait, on pense que l'avenue McGill College c'est peut-être le point de rencontre le plus réussi à Montréal, entre la montagne et le centre-ville. Donc, entre un massif naturel et un massif artificiel qui est la concentration d'édifices du centre-ville.

2210 Les caractéristiques qu'on peut lui attribuer. C'est une avenue élégante, large, avec un bel alignement, une composition symétrique. L'avenue offre de magnifiques percées visuelles sur le mont Royal et ses institutions.

2215 La diversité de la composition architecturale des édifices qui sont construits, donc témoigne de style et d'époque variée. La place Ville Marie, le Confederation building, BNP, Paribas. Donc, on a des styles peut-être plus classiques, modernes, postmodernes. On a un peu de tout dans ça.

2220 Il y a la présence d'aires publiques. La présence marquée de végétation. Je pense que ça a été mentionné, il y a comme une continuité. Il y a le mont Royal, le campus de l'Université McGill, et l'avenue McGill College. Donc, il y a comme une coulée verte. C'est la montagne qui vient visiter le centre-ville.

2225 Si on met en comparaison l'avenue McGill College avec d'autres espaces publiques montréalaises, on voit que chacun peut avoir une personnalité différente. La place des Festivals, bien c'est un endroit extrêmement animé, axé sur l'événementiel. Le Square Dorchester c'est le

calme. Bon, pas parce que c'est un ancien cimetière, mais c'est très classique et l'aménagement lui-même projette un sentiment de calme.

2230 McGill College c'est peut-être un entre-deux. C'est un espace de promenade, pas trop animé, mais pas trop calme non plus. On est quand même au centre-ville.

C'est ça que j'essaye de décrire comme étant l'esprit du lieu et ça doit orienter la mise à jour de l'aménagement.

2235 On a quelques principes et recommandations à vous présenter. Fanny, je te laisse le micro.

**Mme FANNY CARDIN-PILON :**

2240 Donc, en continuité avec les éléments caractéristiques qui viennent d'être énumérés par Michel puis qui sont vraiment porteurs, si on veut, de cet esprit du lieu là. Je vais commencer par peut-être des principes qui sont un peu plus généraux, puis après ça, aller dans un peu plus raffiné par un peu thématique des différents principes d'aménagement.

2245 Donc, dans les principes vraiment généraux qu'on aimerait qui guident le projet. On voudrait vraiment qu'on tienne compte de la richesse particulière de l'avenue McGill, qu'on a tenu à conserver durant les débats des années 80. Donc, vraiment la vue emblématique qui devrait être vraiment le critère premier. Au niveau de l'évaluation et de la recevabilité des propositions des designs, du futur aménagement de l'avenue. Donc, vraiment la vue qui a orienté tout  
2250 l'aménagement depuis les débuts puis ce pour laquelle on s'est battu.

Également, vraiment préserver la vocation d'avenue. On parle beaucoup de places publiques, mais on pense qu'il y a un entre-deux aussi à faire. On pense à l'esprit de ramblas qu'on retrouve en Europe, qui est un peu un mélange des deux, qui vient rejoindre autant l'esprit  
2255 de l'avenue qui viendrait préserver l'aménagement vraiment de la ligne directrice de ce tracé-là

qui ouvre toute la perspective vers le mont Royal. Puis qui est vraiment un axe de circulation et de promenade.

2260 Il ne faut vraiment pas perdre selon nous cette véritable ligne de force en la fragmentant puis en la congestionnant pas des petits gestes à la pièce qui répondraient peut-être aux demandes de chacun, de vraiment garder une vision d'ensemble puis ce tracé-là.

2265 C'est sûr qu'on serait ouvert à évaluer la possibilité. On est conscient qu'au niveau des îlots, chaque îlot a quand même une personnalité distincte. Donc, de quand même garder dans cette vision-là, malgré le fait qu'il y a des îlots qui sont peut-être un peu plus animés, qui supporteraient mieux un peu plus d'animation, d'autres qui supporteraient plus un rambla. Donc, celui central, garder quand même une vision d'ensemble à ce niveau-là.

2270 Donc, vraiment maintenir une ambiance végétale, comme on a précisé en évitant de trop minéraliser. Donc, il faut vraiment voir l'avenue McGill College comme une transition entre le très verdoyant mont Royal puis le centre-ville qui est plutôt minéralisé.

2275 Puis vraiment élaborer un concept de vision pérenne qui ne va pas se démoder d'ici quelques années. Donc, on parle beaucoup de design, mais on trouve que déjà le classicisme puis vraiment l'élégance de l'avenue est très évocatrice puis a su prouver sa pérennité dans le temps. Donc, de ne pas trop non plus déroger un peu à cet esprit-là qui a su vraiment se conserver dans le temps.

2280 Au niveau des recommandations un peu plus raffinées en matière d'aménagement. On proposait de conserver un aménagement classique et élégant. Conserver l'orientation longitudinale et symétrique de l'aménagement, de manière à ne pas briser vraiment l'axialité de la composition. Dans l'éventualité où une circulation véhiculaire serait réduite. Donc là, on voit qu'il y a déjà deux voies de chaque côté. Il y aurait la possibilité peut-être d'étudier de réduire à une voie de chaque côté puis d'élargir le terre-plein central à la circulation piétonne.

2285

Donc, dans l'éventualité que ça soit végétalisé, vraiment donner davantage d'espace aux promeneurs.

2290 Ensuite, au niveau des choix de végétation. On parle beaucoup de végétaliser, oui, mais je pense qu'on croit que le choix aussi de végétation est quand même important. Notamment, les pommiers puis les fleurs actuelles ont quand même fait leur preuve pour ne pas non plus obstruer la vue sur le mont Royal.

2295 Maintenir un dégagement visuel également de certains bâtiments qui présentent des entrées très monumentales. Donc, il y a notamment la Place Ville-Marie, la Tour de l'Industrielle-Vie, BNP Paribas. Donc, dans tout le concept de végétaliser l'avenue, quand même garder ça en tête.

2300 Aménager un accès discret à la nouvelle station du REM, possiblement via les centres commerciaux qui desservent déjà les stations de métro. Puis dans le cas où on déciderait d'établir un édicule à la station du REM extérieur. Quand même, établir des critères de design de façon à ce que ça ne vienne pas encore une fois obstruer soit la circulation piétonne ou la vue sur le mont Royal.

2305 Puis à maintenir et favoriser l'art public qui a également fait ses preuves pour vraiment venir relever le niveau pour les piétons.

2310 Au niveau des recommandations quant aux usages. Au niveau de l'animation. On en parle beaucoup. On croit qu'on a déjà une place des Festivals qui fait très bien, qui remplit très bien ses fonctions. On voit qu'on a un réseau de parc et d'espace public qui sont complémentaires. Donc, comme Michel a pu le mentionner, il y a la place des Festivals, le Square Dorchester qui ont chacun leur ADN. Puis on croit que là, il y a un juste milieu aussi qu'on retrouve au niveau de l'avenue McGill. Puis ça serait bien quand même de préserver ça puis de ne pas trop tomber dans du tape à l'oeil puis de l'animation trop bruyante, avec des  
2315 grands affichages commerciaux, de l'événementiel, des programmations à l'année longue.

Donc, on a déjà une place des festivals puis on croit que la complémentarité des espaces publics est encore même un élément qui devrait être à considérer.

2320 Favoriser les commerces sur le rez-de-chaussée qui sont une forme d'animation, mais plus du cadre bâti et peut-être moins de l'espace public en tant que tel, mais qui vient quand même relever l'animation de l'espace public, mais via vraiment le cadre bâti. Puis qui favorise aussi l'implantation de café terrasse.

2325 Au niveau des occasions qu'on croit qui seraient à saisir dans le cadre de ce réaménagement-là. On pense justement à miser davantage sur l'animation du bâti plutôt que sur celle de la rue. Par exemple, en favorisant l'établissement de café terrasse. Tenir compte également du fait que l'îlot sud, donc celui qui est situé entre Ste-Catherine et Cathcart est plus animé que celui au nord, qui est entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve. Puis la  
2330 partie centrale, elle qui pourrait agir à titre de rambla, donc de promenade. Donc, garder quand même une vision d'ensemble malgré les distinctions de ces îlots-là.

Mettre en valeur le patrimoine architectural qui, comme Michel l'a mentionné, est très varié puis représentatif de beaucoup de styles et d'époques. On a l'exemple du Square  
2335 Dorchester qui a mis en valeur ses bâtiments par le biais de panneaux d'interprétation. Puis notamment un concours de design qui avait été lancé pour la réalisation de ces panneaux-là. Donc, ça pourrait être une façon aussi d'intégrer le design à haut réaménagement.

Également inclure la notion de paysage nocturne. Donc, dans le concept de  
2340 réaménagement qui pourrait passer par le biais d'éclairage sobre qui mettrait en valeur les éléments caractéristiques de l'avenue.

Puis également s'assurer que le nouvel aménagement s'insère bien dans le cadre de la promenade Fleuve-Montagne qui est en fait une orientation d'aménagement sur le long terme.  
2345 Puis on peut constater que la section McTavish est quand même très bien réalisée. Donc, garder ça en tête.

Donc, je vais passer la parole à Michel pour les recommandations en matière de gouvernance.

2350

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2355

Oui, c'est ça. C'est un point qu'on voulait amener ça. On l'a appelé gouvernance. McGill College bien, c'est quand même l'affaire McGill College ça a donné lieu à plusieurs innovations dans la façon de faire et de penser la Ville.

2360

Cette bataille-là des années 80 a amené l'administration de la Ville de Montréal, c'était Jean Doré à ce moment-là, à prioriser l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour Montréal. Avant c'était « on fait ça comme ça vient ».

2365

Aussi la consultation publique a contribué à l'adoption de nouvelles pratiques qui favorisaient la participation citoyenne. Et c'est ce qui a amené la création de l'Office de consultation publique.

2370

Un autre point, c'est que le partenariat des riverains pour financer la réalisation et l'entretien d'aménagements de qualité avec la Ville de Montréal a servi de modèle pour le Quartier international de Montréal et le Quartier des spectacles.

2375

Donc, on regarde ça pour le futur. On ne voudrait pas que le volet consultation qu'on a maintenant ça se termine avec la fin de la consultation publique puis qu'après ça, ça devienne uniquement une relation entre les propriétaires riverains et la Ville de Montréal. On pense que la participation citoyenne doit être un processus continu.

2380 Il y a un comité présentement, un comité-conseil sur lequel Héritage Montréal siège et qui accompagne la Ville dans, pas juste la Ville, mais les acteurs du milieu pour le projet de Ste-Catherine ouest, mais pour aussi le Square Phillips et l'avenue McGill College. Puis ça pourrait être un comité qui durerait plus longtemps. Donc, ça serait pérenne.

2385 On peut penser à des collaborations ponctuelles avec le conseil du patrimoine, lorsque c'est requis. Une idée qu'on pourrait avoir aussi ou un modèle, ça serait, il existe une table de concertation pour le mont Royal. Donc, tous les intervenants du mont Royal se rencontrent régulièrement et vont discuter et établir des consensus. On pourrait penser à une formule comme ça pour l'avenue McGill College.

2390 Donc, c'est l'essentiel des points qu'on voulait aborder puis on vous remercie de votre attention. On est prêt à répondre à vos questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

2395 Merci beaucoup. Je vous dirais une des questions qui me vient à la lecture de votre mémoire. Vous énoncez quand même un certain nombre de principes directeurs que vous aimeriez voir appliquer. Et vous parlez de préserver la vocation de voies urbaines au fond de la rue. Dans votre tête c'est quoi une voie urbaine? Elle sert à quoi exactement?

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2400 O.K. Je m'attendais un peu à une question comme ça, parce que c'est un sujet qui a suscité beaucoup de débats. On piétonnise, on ne piétonnise pas. C'est extrêmement difficile.

2405 On voit sûrement que c'est un axe de circulation. Est-ce que c'est des circulations de véhicules ou de piétons ou les deux? Je pense que majoritairement c'est des piétons, c'est des promeneurs, c'est les usagers du centre-ville, les étudiants de l'Université McGill, ceux qui travaillent dans les édifices du centre-ville. On a quand même une station de métro qui va

probablement devenir la station la plus achalandée de tout le réseau une fois que le REM va s'y être interconnecté. Ça va probablement dépasser Berri-UQAM.

2410           Donc, on est au coeur du centre-ville et l'avenue McGill College est une voie de circulation. Elle sert pour les piétons. Elle sert aussi présentement pour les autos, les véhicules. Il y a des accès à des stationnements, de ce que je comprends. Donc, ça ne serait pas complètement interdit de circulation. Je vois difficilement comment ça pourrait se faire. Il y aurait sûrement des exceptions.

2415           On ne s'est pas fait une idée très claire sur est-ce qu'on est pour ou contre la piétonisation totale. Je dirais pour Héritage Montréal ce n'est peut-être pas notre créneau. On n'est pas dans un domaine que l'on maîtrise. Mais ce qu'on pense qui est important c'est la qualité de la promenade.

2420           Donc, c'est pour l'usager piéton, pour le promeneur. Il faut que ça soit une expérience agréable, sécuritaire. Il faut que ça soit une destination hot. Pas pour l'activité qu'il y a, mais juste parce que c'est beau, parce qu'on est bien.

2425           Je n'ai pas l'impression que la circulation automobile est très dense sur McGill College. Quand on passe par là, il y en a un peu, mais pas... c'est quand même une avenue qui est très courte. Donc, on n'est pas sûr qu'il y a vraiment un gros problème de circulation. C'est pour ça qu'on pensait que peut-être que deux voies de chaque côté c'est peut-être trop. Puis que la place de l'auto pourrait être réduite pour en donner plus aux piétons, entre autres avec une allée centrale.

2430

**LA PRÉSIDENTE :**

2435           D'accord. Vous parlez de maintenir la qualité architecturale aussi de l'avenue McGill. À votre avis, comment ça devrait se faire l'élaboration du concept? On a entendu des gens, des intervenants précédents nous proposer toutes sortes d'avenues. Mais dans votre tête, un concept final d'aménagement qui préserverait cette qualité-là, avez-vous une idée de la façon?

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2440

Je ne suis pas sûr de bien saisir, quand vous dites « préserver la qualité architecturale »?

**LA PRÉSIDENTE :**

2445

Préserver la qualité, excusez-moi, la qualité, je vais reprendre vos mots. C'est conserver un aménagement classique et élégant dans l'esprit de ce qui a été réalisé dans les années 80, éviter de tomber dans le tape à l'oeil. Donc, pour vous la conception de cet aménagement élégant.

2450

**M. MICHEL TREMBLAY :**

O.K. Je pensais que vous parliez de l'architecture de bâtiments.

**LA PRÉSIDENTE :**

2455

Non, non, non, pas du tout, pas du tout, excusez-moi.

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2460

On ne parle pas de ça du tout. Donc c'est la conception de... l'avenue McGill College présentement c'est très classique comme elle a été conçue. On trouve qu'elle est déjà très bien. Donc, on a quelque chose qui est déjà gagnant. Donc, est-ce qu'on veut faire tabula rasa et repenser quelque chose de complètement différent? Bien, on voit un risque à ça. On a une solution qui fonctionne bien. Peut-être qu'on peut faire quelques ajustements chirurgicaux je dirais, pour essayer de corriger des choses. Mais je mentionnais tantôt, il y a peut-être trop de place pour l'automobile, pas encore assez pour le piéton. Donc, on peut peut-être revoir cet

2465

équilibre-là complètement, pas complètement, mais on pense qu'il y a peut-être des risques à penser quelque chose de complètement différent.

2470 Fanny mentionnait, ce n'est pas une place des Festivals. On ne voudrait pas voir McGill College comme étant une grande place minérale où il y a des jeux d'eau pour les enfants, il y a des spectacles, des concerts, des lasers. La place des Festivals il y en a une, elle a son rôle. Je ne pense pas que McGill College doit lui faire concurrence dans ce créneau-là.

2475 Donc, il faut garder quelque chose de classique, de sobre dans l'esprit de ce qui est construit aussi. On a le campus McGill qui a une sobriété, beaucoup de classicisme. La Place Ville Marie qui a quand même sa dignité aussi. Puis tous les édifices qui sont construits le long de McGill College sont des édifices, des sièges sociaux ou des centres commerciaux, mais associés à des édifices à bureaux.

2480

Donc, il y a un climat classique, voilà. C'est le mot qui vient, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2485 Donc, c'est pour ça que vous utilisez sciemment, j'imagine, la mise à jour, plutôt le terme de mise à jour que de réaménagement. C'est ça?

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2490 Oui. Vous avez très bien compris.

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Collèges?

2495

**LA COMMISSAIRE :**

On comprend bien votre partie, je dirais donc par rapport à votre exposé, donc l'axialité que vous mettez en valeur à nouveau.

2500

Ma préoccupation était par rapport au lien est-ouest. Donc, même s'il n'y a pas peut-être des éléments attractifs évidemment du même poids, du même statut par rapport aux éléments, bien la montagne et Place Ville Marie. Est-ce qu'il y aurait des points d'attention dans le traitement des intersections pour amener le monde, qui ne ferait pas le chemin principal, mais qui viendrait des abords. Est-ce qu'il y aurait des attentions particulières dans le traitement qu'on devrait avoir?

2505

**M. MICHEL TREMBLAY :**

Je ne suis pas sûr que je comprends bien. Donnons un exemple, on parle, mettons de Ste-Catherine?

2510

**LA COMMISSAIRE :**

De Ste-Catherine, Maisonneuve.

2515

**M. MICHEL TREMBLAY :**

L'intersection de Ste-Catherine ou celle de Maisonneuve...

2520

**LA COMMISSAIRE :**

Président Kennedy en fait. Donc, chacune des intersections. Donc, de penser qu'il y a peut-être des promeneurs qui ne feront pas le chemin principal de l'axe, mais qui viendront des abords. Et donc, comment on les invite à pénétrer dans cet espace-là. Est-ce qu'il y a des

2525

traitements spéciaux qu'on devrait... des mesures d'apaisement de circulation ou bien des marqueurs, en fait, de l'art public ou voilà?

2530

**Mme FANNY CARDIN-PILON :**

2535                    Considérant qu'on compte donner plus d'espace aux piétons, peut-être au niveau de la signalétique puis de rendre de façon générale... On parlait justement tantôt que de traverser d'est en ouest c'est un petit peu plus délicat, parce que c'est quand même un gros tronçon à traverser, puis que malgré le fait qu'il y a une bonne masse de piétons, il y a quand même, je pense qu'au niveau de la convivialité pour les usagers piétons, il y aurait quand même des attentions particulières considérant qu'on propose de donner plus de place aux piétons.

2540

Au niveau de ce qui est de l'art public, je ne pourrais...

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2545                    L'aménagement comme tel, c'est sûr que ce n'est pas le créneau premier de Héritage Montréal. On n'a pas une équipe d'experts en aménagement de conception d'intersection, de truc comme ça. C'est pour ça qu'on ne se lançait pas dans des... on n'a pas de recommandation précise dans ce domaine-là. On y va plus au niveau de l'ambiance de la rue. La qualité des vues, le maintien de la qualité des vues.

2550

C'est pour ça qu'on n'a pas trop réfléchi à ça, la conception des intersections.

**M. LE COMMISSAIRE :**

2555           Votre mémoire aborde le thème de la gouvernance future de cet endroit. Est-ce que pour vous, le partenariat qui a existé pendant 20 ans n'existe plus aujourd'hui, mais de 1989 à 2009 il y avait un partenariat avec les riverains, dont le nombre ou la composition, les fusions corporatives ont changé complètement la composition, la configuration. Mais est-ce que c'est un modèle à répéter dans votre point de vue?

2560

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2565           Je pense que la forme que ça peut prendre peut évoluer. Il faudra faire l'exercice d'évaluer différentes formules. Il faut voir l'intérêt des riverains eux-mêmes, à ça l'intérêt de différents organismes, participer à un exercice continu. C'est pour ça que, ce que je mentionnais la table de concertation comme exemple, je trouve que c'est une formule qui fonctionne bien.

2570           Je suis allé à plusieurs des réunions de la Table de concertation du mont Royal et j'ai beaucoup aimé la façon de fonctionner. Les gens donnent leur opinion puis ça discute, et puis à un moment donné il se dégage une sorte de consensus puis c'est vers ça que ça va.

2575           C'est des recherches de consensus une table de concertation. Donc, peut-être que c'est une formule qu'il faut privilégier ici. Mais écoutez, il faut voir qui sont les joueurs dans ça et quel est leur intérêt à différentes formules.

2580

**M. LE COMMISSAIRE :**

          Parce qu'une table de concertation ou un comité-conseil comme vous proposez, c'est justement, c'est strictement consultatif.

2580

**M. MICHEL TREMBLAY :**

Oui.

2585 **M. LE COMMISSAIRE :**

Ce n'est pas plus impliqué que cela par exemple dans la planification des opérations ou des programmes d'animation, et cetera. Ça ne va pas jusque-là dans votre esprit?

2590 **M. MICHEL TREMBLAY :**

2595 Non. Non, c'est un organisme consultatif. On parle vraiment de consultation en continu. Donc, c'est sûr que ce n'est pas un organisme qui vient gérer les choses, qui va décider à quelle heure on ramasse la neige ou des trucs comme ça. Il n'y a rien d'opérationnel dans ça. Mais c'est un endroit où on peut faire valoir ses préoccupations et la Ville joue son rôle, décide elle-même des aménagements à partir des recommandations qui lui sont présentées.

2600 **LA PRÉSIDENTE :**

Et donc, on est vraiment dans un modèle consultatif et table de concertation du mont Royal. Donc, les gens ne se prononcent pas sur ce qu'il ne fait pas l'objet d'un consensus, un peu comme on a vu au niveau de la table de concertation, qui est quand même gérée par la Ville.

2605 **M. MICHEL TREMBLAY :**

C'est vrai, c'est vrai.

2610 **LA PRÉSIDENTE :**

À réfléchir.

**M. MICHEL TREMBLAY :**

2615

À réfléchir, voilà. À explorer. Je pense, l'idée qu'on avait c'était, on pense que c'est un thème qui pourrait être abordé, qui pourrait être pensé par plusieurs, aller chercher des points de vue de plusieurs intervenants et puis voir qu'est-ce qui peut se dégager de ça, mais on voulait que le sujet soit amené. C'est peut-être notre idée première.

2620

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Message reçu.

2625

**M. LE COMMISSAIRE :**

Juste une précision. Vous la voyez cette forme-là d'organisme consultatif dès l'amont ou vous attendez que ça soit fait, et là vous commencez en aval?

2630

**M. MICHEL TREMBLAY :**

Non, non, c'est bon. Vous nous forcez à réfléchir vite. On est déjà présentement dans un exercice de consultation.

2635

**M. LE COMMISSAIRE :**

En amont, oui.

2640

**M. MICHEL TREMBLAY :**

Qui est en amont. À un moment donné, il va y avoir un rapport produit par l'Office de consultation publique. La Ville va probablement donner ses orientations plus fermes. Ils ont tous un processus d'approbation. Moi je pense qu'il pourrait à ce moment-là se mettre en place une

2645 nouvelle structure de consultation pour que ça se continue. Donc, je ne vois pas l'intérêt de dire  
« on attend un an ou deux ans avant de mettre en place de la consultation ».

**LA PRÉSIDENTE :**

2650 Je vous remercie. C'est tout le temps qu'on a. Il nous reste un dernier intervenant.

**M. MICHEL TREMBLAY :**

Merci infiniment.

2655

**LA PRÉSIDENTE :**

2660 Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous présenter vos réflexions. J'inviterais  
maintenant notre dernier intervenant, monsieur Francis Lapierre à venir nous présenter son  
mémoire. Monsieur Lapierre, je veux juste répéter que nous avons vu votre mémoire, nous  
l'avons lu.

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2665 Oui. Il était assez court. Il permettait une lecture rapide.

**LA PRÉSIDENTE :**

Voilà.

2670

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2675

Il s'agit surtout ici d'un témoignage citoyen. Donc, le projet de Réseau express métropolitain REM ou le mépris de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Montréal mérite mieux.

2680

D'abord, en entrée de jeu, bon, je comprends que ce n'est pas le mandat, votre mandat comme office de consultation publique de faire le procès du REM, ce n'est pas du tout dans votre mandat. Puis malheureusement, je n'ai pas eu le temps de consulter les documents pour voir l'aménagement puis comment le REM s'insère dans tout ça, là. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire mes devoirs.

2685

Mais je tenais quand même à faire un témoignage que, c'est très difficile de se battre contre la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour la raison que premièrement, elle a des moyens financiers énormes, mais aussi elle jouit d'une réputation qu'on trouve surfaite. Parce qu'on dit que c'est le bas de laine des Québécois, de tous les Québécois, ce qui est faux. C'est le bas de laine de certains Québécois, c'est-à-dire les travailleurs de l'état.

2690

Avec le projet du REM, c'est tout le monde qui va payer et c'est seulement les pensionnés qui vont récolter. C'est-à-dire que les gens qui sont sur l'aide sociale ou encore qui travaillent au salaire minimum, eux vont avoir des hausses de tarifs sur leur passe d'autobus, de métro. Et puis, tout le monde va payer à différents niveaux.

2695

Donc, c'est ça, c'est un témoignage citoyen. Très difficile de se battre contre la Caisse de dépôt. Et puis où j'en étais rendu?

2700

Donc, c'est les gens qui vont payer des suppléments pour le coût du REM et c'est toute la société qui va en payer le coût. Et si c'était pour un bon projet, ça serait acceptable, mais ce n'est même pas un bon projet. Je vais expliquer davantage.

Donc, premièrement, c'est la mauvaise technologie au mauvais endroit. Le REM utilise une technologie beaucoup trop lourde et trop coûteuse, car automatisée. C'est des tramways

légers, mais de type métro automatisé, puis ça fait en sorte qu'on doit utiliser énormément de béton et d'acier pour faire les passerelles.

2705

Je pense que la Caisse de dépôt pourrait répondre là-dessus, mais il y aurait environ un tiers du tracé qui serait en passerelle. Donc, à ce moment-là, ça va faire en sorte qu'on va se retrouver finalement avec un deuxième Métropolitain.

2710

Moi, j'ai déjà discuté avec Richard Bergeron, puis lui, à l'époque, de Projet Montréal dans ses débuts, lui, il pensait de pouvoir abattre le Métropolitain puis d'en faire un boulevard urbain. Mais là, on recule, on rajoute des structures de béton dans la ville. Ce qui n'est pas très, très jojo là, à mon avis. Parce que ça va couper les quartiers, c'est très laid.

2715

Ensuite, le REM est situé la plupart du temps au mauvais endroit favorisant l'étalement urbain. Donc, la plupart du temps c'est situé le long des autoroutes. Ça, c'est une mauvaise façon de faire les choses. Parce que bon, à cause que c'est une technologie qui est très coûteuse, il y a moins de stations puis comme elles sont disposées le long des autoroutes, à ce moment-là ça fait en sorte que ça ne fait pas perdre l'habitude aux gens de prendre leur voiture pour se déplacer. Selon les chiffres mêmes de la Caisse, le transfert modal vers le transport en commun va être insignifiant, vraiment faible, O.K.

2720

Alors, qu'on aurait pu faire beaucoup mieux. On aurait pu avoir des tramways qui passent directement dans les quartiers et non là où c'est dense, et non pas le long des autoroutes où il y a personne. Puis de faire des stationnements incitatifs, un autre nom pour des îlots de chaleur, puis qui minéralisent davantage la Ville. Donc, ce n'est vraiment pas une bonne idée.

2725

Donc, ça favorise l'étalement urbain. Donc, pourquoi avoir un projet si coûteux. Nous on pense que d'après les études, que je vous ai envoyées d'ailleurs, au niveau économique que ça ne va pas coûter six ou sept milliards, mais bien de dix à douze point deux milliards de dollars ce projet-là.

2730

2735 Et puis, aussi on a fait des cadeaux à la Caisse, des cadeaux comme le tunnel sous le  
mont Royal. On leur a vendu ce joyau-là du tunnel sous le mont Royal pour 500 millions de  
dollars. Mais la valeur si on devait actuellement refaire le tunnel sous le mont Royal, ça serait  
cinq milliards. Donc, on leur a vendu au dixième du coût du projet si on devait refaire, donc de la  
valeur actuelle. Puis en plus, je pense que Hydro-Québec qui rajoute, qui va payer des  
aménagements au niveau électrique pour la Caisse. En tout cas.

2740 Bref, il y a plein de choses qui ne sont pas trop réglo là-dedans.

2745 Donc, je parlais du coût du REM. Bien, ça représente de 10 à 12.2 milliards comme je le  
disais. Donc, ça représente en dollar constant trois à quatre fois le coût du stade olympique.  
Donc déjà on chialait beaucoup pour le stade olympique. Là, on va nous imposer trois, quatre  
stades olympiques. Si c'était un bon projet, encore là, ça pourrait être intéressant. Mais là, ce  
n'est pas le cas.

2750 Ensuite, tout le monde va payer. Les gouvernements supérieurs ont déjà commencé à  
payer. Donc, le fédéral, le provincial. Ensuite, les municipalités de la CMM vont payer pour ça.  
De plus, il va y avoir pour la Caisse la plus-value immobilière qui va leur rapporter autour des  
stations. Parce qu'il va y avoir de la construction immobilière autour des stations, peut-être pas  
McGill College, mais celles qui sont le long des autoroutes. Alors, ils vont faire une taxe spéciale,  
une plus-value immobilière sur ce qui va être dans un certain rayon autour des stations.

2755 Ensuite de ça, on calcule que pour les usagers ça devrait être un coût supplémentaire  
sur leur transport de 18% de plus que l'inflation. O.K. Donc, les gens qui sont pauvres, qui n'ont  
pas les moyens déjà ou difficilement de se payer les moyens de transport, bien ils vont en  
arracher encore plus. Donc, ça non plus, ce n'est pas très agréable.

2760 Comme je le disais, le REM ne règlera pas la congestion. Donc, la plupart des usagers  
du REM, les futurs usagers du REM sont déjà des utilisateurs du transport en commun, en  
particulier des trains de banlieue. Donc, toute la ligne, par exemple Deux-Montagnes qui est très  
achalandée, là actuellement il y a d'énormes problèmes parce qu'elle doit être refaire. Donc, à ce

2765 moment-là, pendant deux ans il va y avoir des perturbations, puis encore un autre deux ans ça va être fermé complètement pour la reconstruction.

2770 Donc, à ce moment-là, c'est quatre ans de perturbation. Il y a des gens, il y a eu des témoignages dans les journaux de gens qui soit vont s'acheter une voiture ou vont déménager à Montréal. Parce qu'ils n'en peuvent plus, ça leur pourrit la vie. On aurait pu tout éviter ça, avoir des coûts bien moindres et puis simplement faire les plans qui étaient déjà prévus. Parce que là, c'est un gaspillage d'argent énorme. Parce qu'on a investi des sommes considérables, l'AMT à l'époque, pour mettre à niveau les trains de banlieue, puis il va y avoir des trains de banlieue qui à cause du remaniement des lignes d'autobus et de transport autour, vont faire en sorte qu'il va y avoir de moins en moins d'usagers. Donc, finalement, il risque d'être à perte. Donc, carrément être supprimé, parce que ça ne sera plus rentable. Donc, Deux-Montagnes qui subit des perturbations énormes.

2780 Qu'est-ce que je voulais ajouter d'autre là-dessus? Il y a l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue, c'est elle qui va être le plus en hauteur avec des piliers de béton.

**LA PRÉSIDENTE :**

2785 Je ne veux pas vous interrompe, Monsieur, mais on est très, très loin du réaménagement de McGill College.

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2790 Oui, c'est ça. Je n'ai pas eu le temps de lire des documents pour voir comment était aménagé. Je sais qu'il y a des raccordements. Puis je sais que ce n'est pas votre mandat.

**LA PRÉSIDENTE :**

2795 Non, pas du tout. On peut bien prendre acte de votre mémoire. Mais vous êtes vraiment très hors sujet à l'heure actuelle, puisque la décision est prise. Et ce n'est pas notre mandat de faire le procès de la technologie qui a été choisie.

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2800 Oui. Je comprends ça. Sauf que je voulais dire qu'au niveau citoyen, on nous a... parce qu'ici, vous êtes un organisme qui êtes démocratique. Et puis je trouve ça révoltant la façon que le REM nous a été passé dans la gorge. O.K. C'est une façon très, très peu démocratique, sans consultation véritable. D'ailleurs, on les a poursuivis en cour et on continue de les poursuivre en seconde instance. On attend les résultats.

2805

Donc, c'était un témoignage. Je ne sais pas si je peux poursuivre rapidement. Je vais essayer de résumer.

**LA PRÉSIDENTE :**

2810

Il faudrait oui. Il faudrait vraiment résumer.

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2815

Résumer, O.K. Donc, au niveau du confort pour les usagers ça ne sera même pas au rendez-vous, parce que les navettes étant plus petites, au moment de la surpointe, les gens vont se retrouver dans des conditions où ils vont être vraiment tassés comme des sardines. Donc, pas idéal là non plus.

2820

Donc, l'esthétique des stations. Ça, c'est le skytrain Lincoln station de Coquitlam. Donc ça, c'est une station du REM. C'est ce qu'on va avoir à Montréal très probablement avec les piliers de béton, l'esthétique très douteuse. Évidemment, ils ne sont pas obligés de faire les pires

stations, les pires designs de stations, mais c'est ce qu'on risque d'avoir. Donc, pas très, très jojo non plus.

2825

Ça va produire des GES. Donc, tout le béton est l'acier produit pour le REM lors de sa construction générera environ 800 000 tonnes de GES. Chaque année de son utilisation, elle générera entre 90 000 et 200 000 tonnes de GES.

2830

Je ne sais pas pour la station McGill comment ça va être. La question a été posée. Je ne sais pas s'il y a une réponse qui peut être donnée par les gens de la Caisse.

**LA PRÉSIDENTE :**

2835

En fait, nous on avait pris que la question au niveau de la Ville et de leurs obligations et on a toutes les réponses qui peuvent imposer justement sur leur territoire.

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2840

O.K. Ça, ça va être dans le document...

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est sur le site Web. Oui, vous allez pouvoir le retrouver sur le site Web.

2845

**M. FRANCIS LAPIERRE :**

2850

O.K. D'accord. Donc, c'est ça. Pour le REM et la démocratie, on repassera. On nous a passé ça alors que le BAPE ne recommandait même pas le projet. C'était tout à fait révoltant. Puis ils ont même, les politiciens sont mêmes allés jusqu'à remettre en cause la légitimité du mandat du BAPE. C'est comme si on remettait en question votre mandat comme commissaire ici, là. Ça serait révoltant. Donc, c'est ça qui est arrivé.

2855 Ensuite, bon la mairesse a malheureusement été embarquée là-dedans, une semaine avant l'élection, son élection. Elle a décidé qu'elle approuverait le projet. Donc, c'était très triste pour nous autres.

2860 Le Parti Québécois, on a réussi à faire... Parce qu'avant il y avait le grand virage qui était d'option transport durable puis le Parti Québécois s'en est emparé, on leur a transmis, c'est-à-dire. Puis ils l'ont appelé « le grand débloqué ». Donc ça, ça a été une victoire, mais malheureusement le Parti Québécois a subi les revers que vous connaissez. Alors donc, ça n'a pas marché, malheureusement.

2865 Donc là, on est pris avec la CAQ qui a appuyé le projet en même temps que les libéraux avec la Loi 137, une loi très honteuse à notre avis, parce qu'elle restreint les libertés de s'opposer à ce projet-là, qui va une vitesse grand V.

Donc, merci de votre attention puis pour plus de renseignements [transparence.ca](http://transparence.ca). Merci.

2870 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Lapierre. Donc, on prend acte de votre témoignage. Mais comme je vous dis, ce n'est pas tout à fait le bon forum.

2875 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Oui, merci.

2880 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Sur ce, je remercie les braves personnes qui restent encore et mes collègues et moi, de même que monsieur Goyer notre analyste, on va très rapidement commencer à analyser

2885

l'information reçue ainsi que toutes les autres opinions qui nous ont été communiquées afin de présenter, au début de l'année 2019, comme je vous l'ai dit en ouverture, le rapport que va faire la commission.

2890

Je vous rappelle encore une fois que ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant les projets de règlement ou concernant tout ce qui va pouvoir découler en termes de programme pour faire McGill. Mais ça appartient bien sûr au Comité exécutif et aux responsables du dossier.

2895

Je remercie de nouveau toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission et aussi, les représentants de la Ville de Montréal. Je pense qu'il n'y a pas lieu d'utiliser votre droit de rectification pour ce soir.

2900

Donc, j'aimerais bien remercier les gens pour leur patience et vous dire que nous reprenons demain à 13 h 30 avec une nouvelle session, 13 h pardon, à 13 h demain avec une nouvelle session d'audition d'opinions.

Merci beaucoup et bonne soirée.

## **AJOURNEMENT**

2905

2910

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.